

RAPPORT FINANCIER 2016

Rapports du Conseil d'administration, du Collège
des commissaires et du Commissaire-réviseur à
l'Assemblée générale des associés

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles

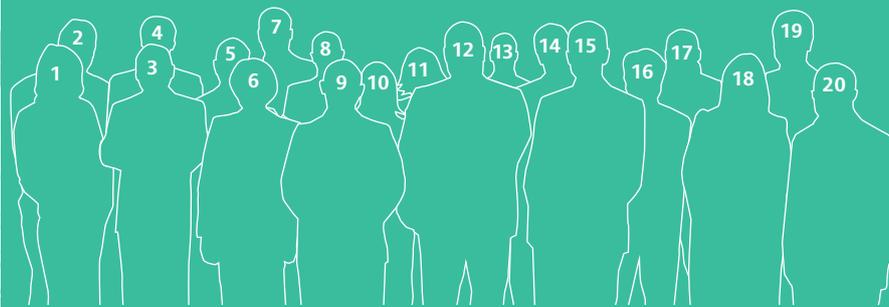


.brussels 
C'EST NOUS TOUS

– Conseil d'administration 2016 –



- | | |
|--------------------|------------------|
| 1. V. LIBERT | 11. M. LOBJOIS |
| 2. R. TIMMERMANS | 12. T. RYCKALTS |
| 3. D. COPPENS | 13. D. DELBECQUE |
| 4. S. DE MAESENEER | 14. L. HACKEN |
| 5. A. GUENNED | 15. B. de MEEÛS |
| 6. O. MARGAUX | 16. I. DÖNMEZ |
| 7. V. HENDERICK | 17. C. ECKER |
| 8. K. LOWETTE | 18. E. ELOY |
| 9. Y. POLET | 19. K. LAUWERS |
| 10. S. TEMMERMAN | 20. N. MONSEMPO |



ORGANES DE GESTION

La Société des transports intercommunaux de Bruxelles est une association de droit public liée à la Région de Bruxelles-Capitale par un contrat de gestion qui fixe tous les 5 ans les engagements et devoirs respectifs de chacune des deux parties. La Société est administrée et gérée par le Conseil d'administration, le Comité de gestion et l'administrateur-directeur général.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est chargé d'arrêter le budget de la société, d'arrêter les comptes annuels, de conclure le contrat de gestion avec le Gouvernement de la Région et d'en contrôler la bonne exécution ou encore d'approuver les conventions collectives négociées par l'administrateur-directeur général. C'est aussi le Conseil d'administration qui conclut les conventions avec les pouvoirs publics, ainsi que les contrats et conventions engageant la STIB pour des montants supérieurs à 2.479.000 EUR et qui délibère sur toute question non attribuée à un autre organe.

MM.	T. RYCKALTS	<i>président</i>
	V. CORDIER	<i>vice-président (1)</i>
	Y. POLET	<i>vice-président (2)</i>
	B. de MEEÛS	<i>administrateur - directeur général</i>
	K. LAUWERS	<i>directeur général adjoint</i>
	R. BARGHOUTI	<i>administrateur</i>
	H. DE GEEST	<i>administrateur (3)</i>
	D. DELBECQUE	<i>administrateur</i>
MME	D. DE VALKENEER	<i>administratrice</i>
M.	I. D'ONNEZ	<i>administrateur</i>
MME	E. ELOY	<i>administratrice</i>
MM.	L. HACKEN	<i>administrateur</i>
	V. HENDERICK	<i>administrateur</i>
MME	V. LIBERT	<i>administratrice</i>
M.	K. LAMBRECHT	<i>administrateur (4)</i>
MMES	M. LOBJOIS	<i>administratrice</i>
	O. MARGAUX	<i>administratrice</i>
M.	N. MONSEMPO	<i>administrateur</i>
MME	S. TEMMERMAN	<i>administratrice</i>
MM.	D. COPPENS	<i>administrateur (5)</i>
	C. ECKER	<i>administrateur (5) (6)</i>
	R. TIMMERMANS	<i>administrateur (5)</i>
	G. VAN HECKE	<i>administrateur (5) (7)</i>
	K. LOWETTE	<i>chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (8)</i>
	A. GUENNED	<i>commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (9)</i>
	V. RIGA	<i>commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (9)</i>

(1) Jusqu'au 7.9.2016.

(2) À partir du 8.9.2016.

(3) Jusqu'au 17.2.2016.

(4) À partir du 18.2.2016.

(5) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.

(6) À partir du 28.1.2016.

(7) Jusqu'au 27.1.2016.

(8) Membre du Comité de gestion; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.

(9) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

Comité de gestion

Le Comité de gestion exerce les pouvoirs de haute direction dans la gestion de la société. Il propose le budget d'exploitation au Conseil d'administration et veille à son exécution. Il arrête les comptes mensuels, autorise les emprunts et les ouvertures de crédit, passe les contrats qui engagent la STIB pour des montants supérieurs à 743.680 EUR et inférieurs à 2.479.000 EUR, prend et donne tout bien en location, décide des acquisitions ou des aliénations immobilières, autorise les actions judiciaires ...

MM.	T. RYCKALTS	<i>président</i>
	V. CORDIER	<i>vice-président (1)</i>
	Y. POLET	<i>vice-président (2)</i>
	B. de MEEÛS	<i>administrateur - directeur général</i>
	K. LAUWERS	<i>directeur général adjoint</i>
	V. HENDERICK	<i>administrateur</i>
MME	O. MARGAUX	<i>administratrice (3)</i>
MM.	D. COPPENS	<i>administrateur (4) (5)</i>
	C. ECKER	<i>administrateur (4) (5)</i>
	R. TIMMERMANS	<i>administrateur (4)</i>
	G. VAN HECKE	<i>administrateur (4) (6)</i>
	K. LOWETTE	<i>chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (7)</i>
	A. GUENNED	<i>commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (8)</i>
	V. RIGA	<i>commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (8)</i>

(1) Jusqu'au 7.9.2016.

(2) À partir du 8.9.2016.

(3) À partir du 10.9.2015.

(4) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.

(5) À partir du 28.1.2016.

(6) Jusqu'au 27.1.2016.

(7) Membre du Comité de gestion ; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.

(8) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

En 2007, le Comité de gestion a institué en son sein :

- > un Comité d'audit – chargé d'assurer le suivi spécialisé des comptes de l'entreprise ;
- > un Comité des rémunérations – chargé de proposer les rémunérations des administrateurs et des deux membres de la Direction générale de l'entreprise.

Administrateur-directeur général

L'administrateur-directeur général est responsable de la gestion journalière de la société. À ce titre, il exécute les décisions prises par le Conseil d'administration et le Comité de gestion, il passe les commandes et conclut les contrats qui engagent la société pour un montant qui n'excède pas la somme de 743.680 EUR. Il reçoit toutes les sommes dues à la société, il négocie les conventions collectives avec les représentants du personnel, etc.

Assemblée générale

L'assemblée générale approuve les comptes annuels. Elle donne décharge au Conseil d'administration et au Collège des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mandat.

L'assemblée générale est composée des propriétaires de parts dans le capital de la société, chaque part sociale donnant droit à une voix. La Région de Bruxelles-Capitale détient 139.000 parts sociales (99,28 %), « Bruxelles Infrastructure Finance » (filiale de la SRIB) en détient 1.000 (0,72 %).

Collège des commissaires aux comptes

Le Collège des commissaires aux comptes surveille les opérations de la société. Les commissaires peuvent prendre connaissance des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de tous les documents et de toutes les écritures de la société. Il leur est remis chaque semestre un état résumant la situation active et passive de celle-ci. Ils reçoivent annuellement, un mois avant l'assemblée générale ordinaire, toutes les pièces nécessaires à la vérification des écritures.

MM.	P. BARETTE	<i>directeur de la Direction Stratégie, Bruxelles Mobilité - AED du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale</i>
	W. STOEFS	<i>inspecteur général des Finances du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale</i>
	P. GOSSART	<i>réviseur d'entreprises</i>

Commissaire-réviseur

Le commissaire-réviseur atteste que les documents comptables sont établis selon les exigences légales et, s'il s'agit de comptes annuels, qu'ils donnent une image fidèle de la société.

Cabinet MAZARS représenté par

MM.	P. GOSSART L. ACKE	<i>réviseurs d'entreprises</i>
-----	-----------------------	--------------------------------

Cabinet RSM représenté par

MME M.	V. MARICQ J.-F. NOBELS	<i>réviseurs d'entreprises</i>
-----------	---------------------------	--------------------------------

Le Conseil d'administration a été modifié à plusieurs reprises, par décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- > le 28 janvier 2016, M. Van Hecke a été remplacé par M. Chris Ecker en tant que membre du Conseil d'administration ;
- > le 18 février 2016, M. De Geest a été remplacé par M. Kwinten Lambrecht en tant que membre du Conseil d'administration ;
- > le 8 septembre 2016, M. Yonnec Polet a remplacé M. Cordier en tant que vice-président du Conseil d'administration et du Comité de gestion de la STIB. À ce titre, il a également remplacé M. Cordier dans le Comité d'audit et le Comité des rémunérations, décision prise le 20 septembre 2016 par le Comité de gestion.

**TAUX DE
COUVERTURE
SEC**

41,10 %

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

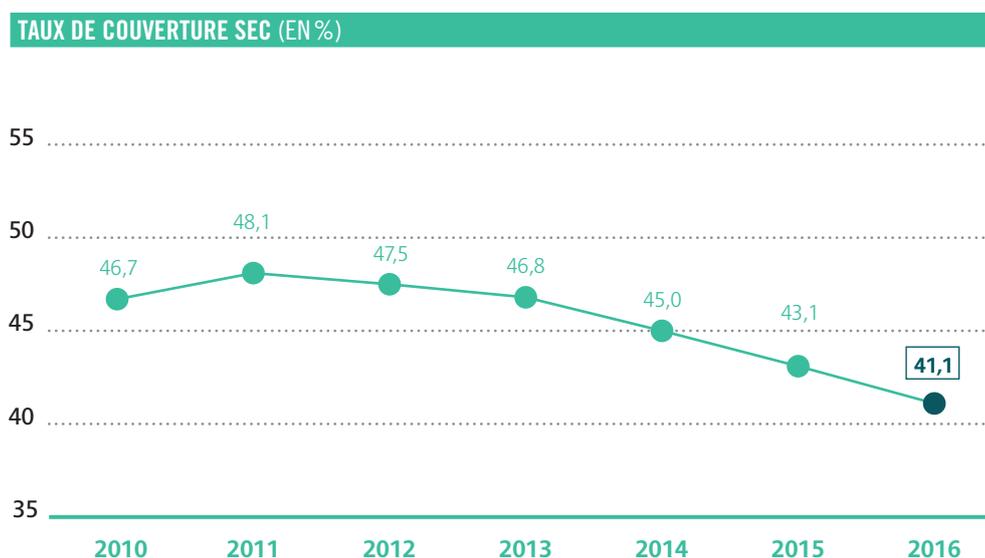
La société présente non seulement ses comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales, mais également des comptes d'exploitation et d'investissement ventilant les charges et les produits selon leur destination. Ces comptes statutaires analytiques permettent de suivre, tant le fonctionnement de la société « exploitante » d'un réseau intégré de transport, que la maintenance et le renouvellement des investissements qui le composent. Ce sont ces comptes analytiques qui font l'objet des commentaires repris ci-après conformément à l'article 96 du code des sociétés. À noter que concernant les risques et incertitudes, hormis les éléments repris ci après, aucune circonstance connue n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

Taux de couverture

La STIB suit l'évolution du taux de couverture SEC.

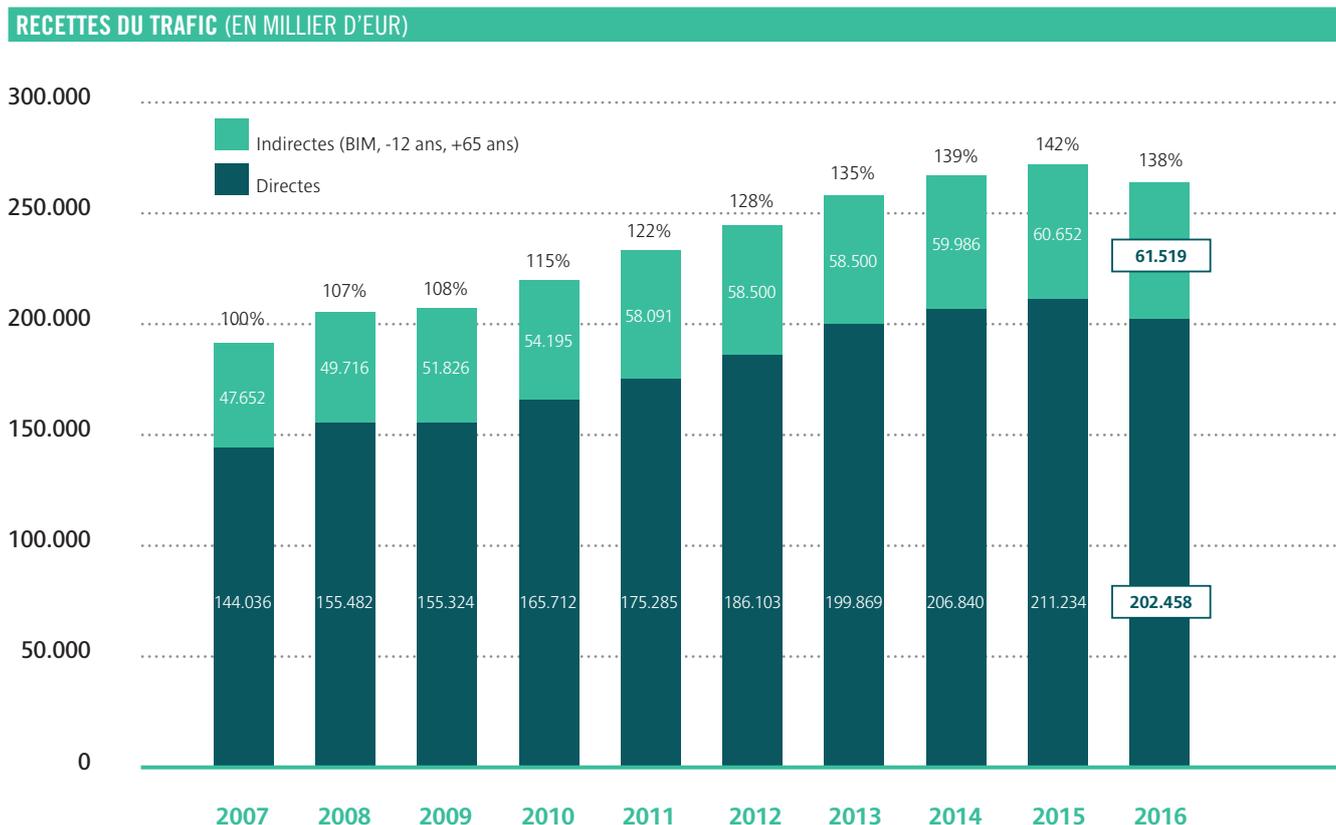
Le taux de couverture « SEC », calculé conformément à la méthodologie précisée par l'Institut des comptes nationaux qui ne prend pas en compte toutes les rubriques de charges et de produits, atteint 41,1 % en 2016. Dans ce calcul, la dotation pour l'amélioration de l'offre a été considérée comme un subside et non pas comme une rémunération de prestations de transport.

Ci-après, un historique depuis 2010 calculé suivant cette méthodologie :



Recettes du trafic

L'exercice se caractérise par une baisse des recettes du trafic portant celles-ci à 264 millions d'EUR. C'est la première fois en dix ans que les recettes diminuent, comme l'indique la représentation graphique ci-après.



Deux événements ont eu un impact négatif sur les ventes :

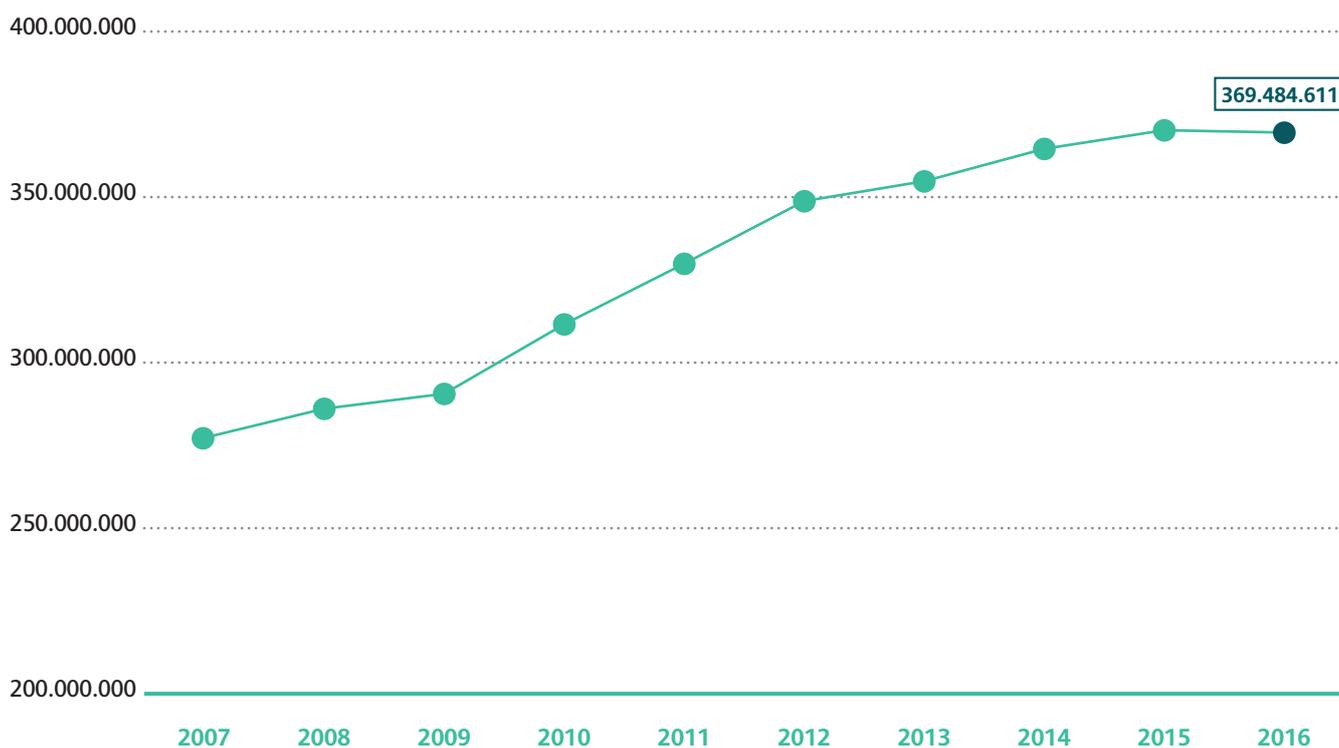
- > les attentats;
- > la diminution du tarif de l'abonnement scolaire pour le premier enfant.



La fréquentation

La fréquentation suit la même tendance avec un recul du nombre de voyages par rapport à 2015.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGES

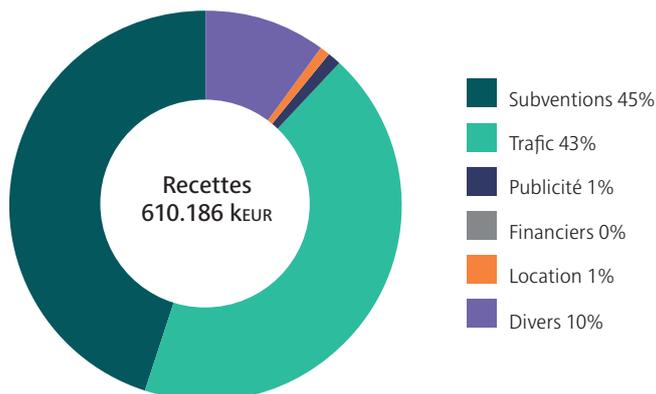


369,5
MILLIONS
DE VOYAGES

Compte de fonctionnement

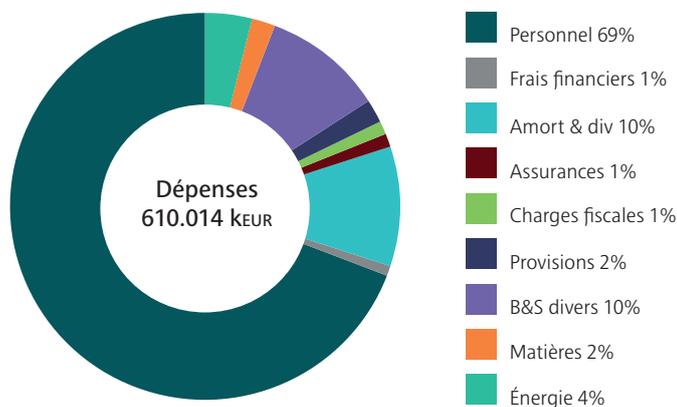
Les produits sont ventilés comme suit :

COMPTE DE FONCTIONNEMENT (RECETTES EN MILLIERS D'EUR)



Ils doivent toutefois être mis en relation avec les charges d'exploitation correspondantes :

COMPTE DE FONCTIONNEMENT (CHARGES EN MILLIERS D'EUR)



La masse salariale en fonctionnement représente 69% des coûts d'exploitation avec un total de 427 millions d'EUR. En 2015, le taux était de 77%. Cette diminution s'explique par deux éléments :

- > L'ajustement du fonds de financement de l'assurance groupe conclue en faveur du personnel en 2015 : le montant des primes à verser a été revu à la hausse en 2015 suivant l'évolution de la table de mortalité (variation absolue).
- > L'opération immobilière sur le siège social (voir ci-dessous) qui a fait augmenter la proportion des « AMORT & DIV » (59 millions EUR vs 0,6 millions EUR) et donc diminuer la part relative de la masse salariale dans l'ensemble des coûts d'exploitation.

Ce montant couvre les rémunérations et les charges sociales légales et extralégales, y compris les charges de pensions complémentaires, de prépensions et de licenciements conventionnels pour une population importante d'agents devenus inactifs ou d'ayants droit de ceux-ci.

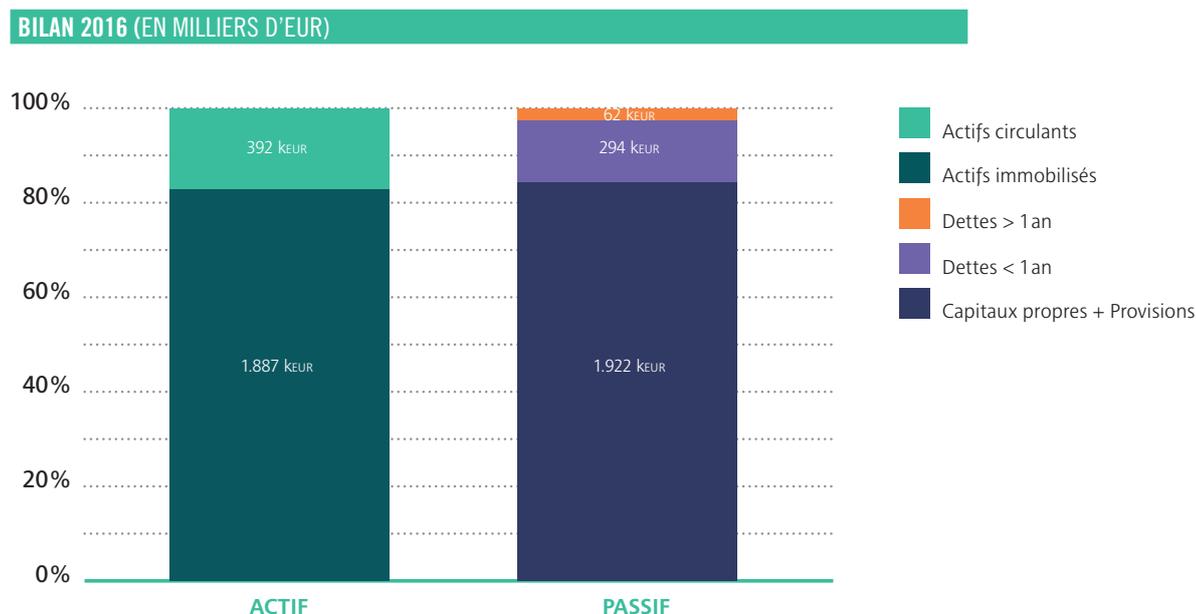
Les coûts d'entretien, d'énergie de traction et d'approvisionnement atteignent un total de 105 millions d'EUR.

Soulignons encore deux faits marquants qui ont influencé les comptes 2016 :

- > l'opération immobilière sur le siège social qui affecte les dépenses mais aussi les recettes de fonctionnement. L'impact net sur le fonctionnement est de -18 millions EUR;
- > la reprise de la moins-value latente sur le swap carburant qui avait été actée lors de l'exercice précédent par les réviseurs. En effet, un montant de 3,7 millions EUR a été comptabilisé en 2015 dans le cadre d'un contrat swap pour du gasoil. Il s'avère dans les faits que ce contrat de swap était en réalité un contrat de swap de couverture et que dès lors l'écriture de charge comptabilisée en 2015 est sans objet et a été extournée en 2016. Par contre, les comptes annuels 2015 n'ont pas été modifiés en conséquence.

Le bilan de la société est présenté ci-après en grandes masses.

Bilan 2016



Afin de faciliter l'examen de ce bilan, certains postes sont détaillés ci-dessous.

- La société n'a pas de succursales.
- La société détient d'importants stocks de pièces détachées, puisqu'elle assume l'entretien de ses outils d'exploitation.
- Des investissements substantiels ont été réalisés en accord avec l'autorité régionale.
- La société a poursuivi en 2016 la réalisation du programme de maintien, d'amélioration et de renouvellement de son outil d'exploitation. Le programme d'investissement atteint 237 millions d'EUR. Il concerne en grande partie le matériel roulant, les réseaux de voies et de câbles électriques, ainsi que le déploiement et le renouvellement d'installations fixes.
- L'importance du programme d'investissement justifie l'accroissement des valeurs détenues en immobilisations corporelles et incorporelles. Leur valeur nette, après amortissement, atteint 1.794 millions d'EUR (pour 1.700 millions en 2015).
- Les décaissements y associés ont été financés via subsides et sur fonds propres via la trésorerie courante.
- En dehors des éléments repris ci-après, la société ne fait pas appel à des instruments financiers spécifiques, excepté un contrat swap d'intérêts et une couverture pour le gasoil.
- Les immobilisations financières sont constituées par des participations dans des entreprises liées à

>>

>> concurrence de 74,83 millions d'EUR et par le dépôt d'une garantie collatérale réalisé auprès d'institutions financières, garantes de la bonne fin d'une opération de financement alternatif pour un montant de 18,54 millions d'EUR.

- Les fonds propres, y compris les provisions, se sont améliorés de 23,18 millions d'EUR en 2016 grâce au solde non encore amorti des subsides reçus de la Région pour le financement du programme d'investissements, soit sous forme de dotation directe, soit sous forme d'intervention dans le remboursement

du capital des emprunts d'investissement contractés. Ces subsides sont pris en résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'ils financent.

- La société a poursuivi le remboursement des emprunts en cours. Elle n'a pas conclu de nouvel emprunt en 2016.
- La gestion de la dette s'appuie sur des techniques de pointe en matière de gestion des taux et des risques. Le suivi de cette problématique est réalisé et sécurisé par le biais d'un comité interne d'accompagnement spécialisé.

L'évolution de l'endettement est très favorable comme le montre le graphique ci après.

Endettement financier

ENDETTEMENT FINANCIER (EN MILLIER D'EUR)



Le ratio de taux d'endettement qui met en évidence la capacité de rembourser par les recettes propres (dettes/recettes propres générées dans l'année calculées sur base du compte de résultats) s'améliore d'année en année. On est passé de 84,4 % en 2006 à 14,7 % en 2016.

Taux d'endettement

TAUX D'ENDETTEMENT (EN %)



Le portefeuille d'endettement est diversifié en emprunts à taux fixes et à taux variables. Compte tenu du souhait de la société de maîtriser les risques de liquidité, de fixing et de taux, les emprunts à taux variables sont fixés ou plafonnés à la hausse et plusieurs structures de produits dérivés sont actives. Ces positions sont valorisées en compte d'ordre sur base des conditions du marché (MTM) au 31 décembre 2016.

Le coût moyen du portefeuille est de 4 % et la durée est de 2,83 ans.

Le résultat de l'exercice s'élève à 825.434,25 EUR, celui-ci est affecté au fonds d'investissement au sein des réserves disponibles.

L'accroissement des fonds propres permet une amélioration significative de la solvabilité de la société.

Le cash-flow est positif depuis quelques années et s'élève à 4,1 millions d'EUR en 2016.

L'accroissement de la solvabilité, combiné au maintien d'un cash-flow positif et à une stratégie de dynamisation commerciale, de recherche de l'efficacité et de la

meilleure maîtrise de nos coûts, contribue à une amélioration de la situation financière de la société.

Cette tendance positive sera poursuivie de façon volontariste dans les années futures pour atteindre une plus grande efficacité du service à la clientèle, d'autant plus que les moyens régionaux sont limités.

La société a planifié les budgets des exercices 2017 et suivants de manière prudente, compte tenu :

- de l'évolution des recettes du trafic qui entame un ralentissement comme nous pouvons le voir sur le graphique en p. 10. D'ailleurs le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de ne pas augmenter les tarifs en 2017 ;
- du respect du contrat de gestion ;
- des moyens budgétaires régionaux et, en particulier, des demandes formées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale en matière de solde net de financement, la STIB étant consolidée avec les comptes de la Région.



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Les organes de gestion ont été tenus au courant de l'évolution des états financiers et de gestion, des principaux ratios de gestion qui y sont liés, de l'évolution de la situation financière de la société et de l'évolution de la clientèle. Le 28 octobre 2016, ils ont approuvé les budgets 2017, ainsi que l'actualisation relative à l'exercice 2016. Au cours de l'exercice, les organes de la société (Comité de gestion ou Conseil d'administration, suivant le cas) ont abordé, débattu ou pris des décisions dans les matières suivantes :

1. Ressources humaines et organisation interne

Conformément à l'usage, les conventions collectives de travail signées en sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale, ont été présentées et approuvées au Conseil d'administration, à savoir :

- > convention collective de travail relative à l'abrogation de CCT d'entreprise relatives aux titres-repas ;
- > convention collective de travail relative aux titres-repas électroniques ;
- > convention collective de travail relative au crédit-temps / emploi fin de carrière, conclue en application de la CCT n° 118 du Conseil national du travail du 27 avril 2015 ;
- > convention collective de travail relative à la fonction « Agent de vente KIOSK » ;
- > convention collective de travail relative aux éco-chèques ;
- > convention collective de travail relative à l'assurance de groupe n° 807 de type « prestations définies » ;
- > convention collective de travail relative à l'assurance de groupe n° 5802 de type « contributions définies » ;
- > convention collective de travail relative aux fins de carrière ;
- > convention collective de travail relative au régime de chômage avec complément d'entreprise (anciennement : prépension conventionnelle) à temps plein / Année de naissance : 1960 ;
- > convention collective de travail relative au régime de chômage avec complément d'entreprise (anciennement : prépension conventionnelle) à temps plein / Année de naissance : 1961.

Les nominations suivantes ont été approuvées par les organes de gestion :

- > le 23 février 2016, M. Tom Verdurme comme directeur Audit ;
- > le 25 octobre 2016, M. Renaud de Saint Moulin comme Senior Vice President Transport Systems.

Les besoins de la STIB en ressources supplémentaires dans le domaine des technologies informatiques et dans le domaine de l'engineering sont liés à la conduite de ses nombreux projets. La STIB ne dispose pas en interne de tous les profils spécialisés et se tourne vers des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, les marchés suivants ont été approuvés par les organes de gestion :

- > en juin 2016, un accord-cadre pour la mise à disposition de techniciens et ingénieurs pouvant travailler dans l'engineering non pour réaliser des projets mais afin de renforcer des équipes ;
- > en décembre 2016, un accord-cadre pour la mise à disposition de profils développeurs et architectes IT.

2. Amélioration et développement de l'offre

Les autobus électriques représentent un produit innovant et constituent une des solutions possibles pour s'inscrire dans le processus de transition énergétique. Plusieurs villes européennes expérimentent l'exploitation d'autobus électriques. La STIB souhaite acquérir une expérience opérationnelle pratique de ces nouvelles technologies. Le 25 octobre 2016, le Conseil d'administration a marqué son accord sur le cahier spécial des charges établi en vue de la commande de 5 à 15 véhicules standard « low floor » de type « overnight charging » avec motorisation exclusivement électrique, en vue de réaliser une expérimentation de ces équipements dans un environnement d'exploitation commerciale.

Le 29 novembre 2016, le Conseil d'administration a approuvé le cahier spécial des charges pour l'étude, la construction et la fourniture d'un ensemble complet de transport de midibus avec motorisation exclusivement électrique.

En ce qui concerne sa flotte actuelle de bus, la STIB fait face à de nombreux défis :

- > remplacement des bus arrivés en fin de vie ;
- > augmentation de la demande de transport de 4 % par an ;
- > respect des prescriptions environnementales de la Région.

La STIB a souhaité conclure des accords-cadres portant sur la fourniture d'autobus standard et articulés hybrides avec motorisations diesel Euro 6 et électrique pour la propulsion du véhicule, ainsi que pour l'alimentation des auxiliaires.

En juin et en septembre 2016, le Conseil d'administration a approuvé les cahiers spéciaux des charges pour l'étude, la construction et la fourniture d'autobus « low floor » hybrides avec motorisation diesel Euro 6 et électrique, et ce pour des véhicules standard et articulés.

En novembre 2016, le Conseil d'administration a approuvé l'achat de 4 prototypes auprès des candidats ayant remis offre pour l'accord-cadre pour la fourniture d'autobus standard hybrides diesel-électrique.

Au printemps 2016, le Conseil d'administration a marqué son accord sur le cahier spécial des charges visant l'achat d'environ 175 trams sur une durée de 12 ans, afin de remplacer progressivement les plus anciens trams du parc actuel de la STIB.



3. Modernisation du métro

Dans sa décision du 22 octobre 2015, le Gouvernement a souhaité revoir le projet de modernisation du métro tel qu'il avait été adopté en 2010. Le nouveau projet combine les avantages d'un phasage des investissements avec la mise en œuvre d'un nouveau système de métro flexible et modulable, afin de soutenir une vision cohérente à long terme pour l'exploitation métro. Il a en outre été élaboré de manière à permettre des synergies bénéfiques avec le projet du métro Bordet-Albert. Les organes de gestion ont décidé, en janvier 2016, de poursuivre les procédures lancées, tout en approuvant les avis rectificatifs nécessaires, afin d'adapter les cahiers spéciaux des charges du matériel roulant et de la signalisation de sécurité.

En séance du 20 juillet 2016, le Conseil d'administration a approuvé le marché concernant les travaux de construction du dépôt Erasme. Dans le cadre de la modernisation du métro, la STIB va en effet acquérir du nouveau matériel roulant pour satisfaire la demande croissante de la clientèle, en particulier sur les lignes 1 et 5. Dès lors, vu la saturation actuelle des dépôts existants, la STIB doit se doter d'un nouveau dépôt pour métro sur le territoire de la commune d'Anderlecht, essentiellement sous le boulevard Henri Simonet. Ce nouveau dépôt se composera de trois parties principales : un hall de remisage (souterrain), un hall d'entretien (souterrain) et le bâtiment administratif et social situé en surface. Une voie d'essai longeant la ligne de chemin fer à 4 voies d'Infrabel fait également partie du périmètre du marché.

Le même jour, le Conseil d'administration décidait également d'approuver l'accord-cadre d'une durée de 12 années pour la fourniture de trains de métro. Dès ce moment, la première commande ferme de 43 trains de métro a été passée. À terme, le marché pourrait porter sur un total de 90 trains, à affecter sur les différentes lignes de métro de la STIB.

Toujours dans le cadre du programme de modernisation du métro, les organes de gestion ont approuvé, pendant la séance du 20 juillet 2016, le marché permettant l'acquisition du nouveau système de signalisation fonctionnant en interface avec les autres marchés du programme, parmi lesquels le nouveau matériel roulant MR M7, les façades de quai et les dépôts. La conclusion de cet accord-cadre a permis de passer immédiatement une première commande destinée à mettre en œuvre la nouvelle signalisation sur les lignes 1 et 5 du réseau de métro.

De plus, les organes de gestion ont attribué, en octobre 2016, un marché ayant pour objet l'assistance au programme de modernisation du métro, englobant entre autres le marché pour l'achat du matériel roulant, le marché pour la fourniture de la signalisation adéquate, le marché pour la fourniture des façades de quai, le marché pour les travaux de rénovation et d'adaptation du dépôt Delta et le marché pour la construction du nouveau dépôt Erasme et de sa voie d'essai. L'objectif de ce programme est de moderniser de façon progressive le système de transport du réseau de métro de Bruxelles, tout en garantissant la continuité de l'exploitation et la sécurité. Le marché consiste en un accord-cadre d'une durée de 8 années



4. Services aux voyageurs

Depuis plusieurs années, la STIB organise, à la demande du Gouvernement bruxellois, une offre de transport adapté aux personnes handicapées. Afin d'améliorer les performances du service offert, la STIB a choisi de mutualiser ses moyens (une flotte de minibus spécialement adaptés) et ceux du secteur taxi (une flotte de taxis adaptés ou, si le handicap des clients le permet, des taxis conventionnels). Dans ce cadre, le Conseil d'administration a désigné, en octobre 2016, deux firmes de taxis pour assurer le transport de personnes handicapées non pris en charge par les minibus de la STIB.

La STIB gère actuellement plusieurs marques et types de systèmes d'information voyageurs. En signant l'accord-cadre pour la fourniture d'équipement de bord pour Information Voyageurs en octobre 2016, les organes de gestion ont décidé de standardiser les équipements embarqués, afin de rationaliser les coûts de maintenance et de mieux répondre aux besoins fonctionnels des clients. Par ailleurs, la STIB doit installer des systèmes Information Voyageurs dans ses nouveaux véhicules tels les nouveaux trams, les nouveaux bus hybrides et les futurs bus électriques. L'expérience technique acquise par la STIB au cours des dernières années (compréhension des enjeux et contraintes techniques) a été exploitée au maximum dans le contexte de ce marché.

Le Comité de gestion a approuvé en octobre un accord-cadre pour la rénovation et la construction d'arrêts et de sites pour trams et bus.



960

AFFICHEURS DE TEMPS
D'ATTENTE EN SURFACE

5. Maintien de l'outil et évolution du réseau

Afin de veiller au maintien de l'outil, les organes de gestion ont conclu, chacun dans le domaine de ses compétences, divers marchés ou accords-cadres visant principalement le maintien en l'état, le bon fonctionnement du réseau et des propriétés immobilières des trois modes d'exploitation, ainsi que le confort de la clientèle et le bien-être du personnel.

En septembre 2016, un accord-cadre de sept ans a été conclu offrant une solution logicielle de « case management » pour la gestion globale de processus, de dossiers, de bus d'entreprise et de règles d'exécution. Une plate-forme de « case management » est un investissement à long terme, moins coûteux que des développements spécifiques et améliorant l'organisation, le reporting, la qualité de la gestion de dossiers et une amélioration de la qualité des services.

Le service d'intervention est primordial pour le bon déroulement de la mission opérationnelle de la STIB. Or, à ce jour, pour effectuer sa mission, le service de soudure et d'entretien mécanique des aiguillages dispose de véhicules d'intervention qui ne répondent plus aux critères de fiabilité et de disponibilité nécessaires; certains véhicules ont atteint la limite d'âge de 20 ans. La STIB a donc décidé de lancer un marché pour l'étude, la fourniture, la construction, la mise en conformité et la mise en état de fonctionnement de sept véhicules de service. Ces véhicules sont destinés aux interventions de maintenance des voies et des appareillages de voie, avec éventuellement l'entretien de ces véhicules sur 8 ans. Ce marché a été approuvé par le Comité de gestion le 10 mai 2016.

Le Comité de gestion a décidé, en novembre 2016, de placer 2.070 m de voies de la nouvelle ligne 9 et de relier ainsi la place de l'Ancienne Barrière à la place du Centenaire. Il a également approuvé la construction de deux sous-stations électriques enterrées, nécessaires au fonctionnement de la nouvelle ligne de tram 9.

Afin de garantir la gestion opérationnelle tram-bus du réseau, la STIB dispose d'une flotte de véhicules d'intervention destinés au dépannage de véhicules et à l'entretien du tube de transport. Dans le but du remplacement des véhicules existants et de l'extension de cette flotte, le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a décidé en avril de conclure un accord-cadre pour l'étude, la construction, la fourniture et la mise en état de fonctionnement de :

- > 2 véhicules destinés au remorquage des trams, ainsi qu'au sablage et salage des rails, au déneigement des routes et dépôts et au brossage des congères et neige fine et par vaporisation d'eau le brossage des dépôts et réseaux;
- > 2 véhicules destinés aux interventions urgentes pour le ré-enraillement des véhicules tram et métro par levage et dégagement de ceux-ci pour rétablissement des réseaux ferrés;
- > 1 véhicule destiné au nettoyage de la zone des voies et des rails par projection d'eau à haute pression et d'aspiration des gorges de rail;
- > 1 véhicule destiné aux interventions de maintenance préventive et curative aux appareils de voie;
- > 1 véhicule benne destiné au transport de matériel de chantiers de voie.



Le 10 mai 2016, le Comité de gestion a donné son accord afin de conclure un marché pour l'étude, la construction, la mise en conformité, la fourniture et la mise en état de fonctionnement de 7 camions aménagés en atelier mobile. Ces véhicules sont destinés aux interventions de maintenance des voies et des appareillages de voie.

En avril 2016, dans le cadre de l'extension de la ligne 94, le Comité de gestion a décidé la pose de voies de tram sur 4.100 m du boulevard de la Woluwe, entre l'avenue de Tervuren et l'avenue Paul Hymans.

Par ailleurs, au cours de l'année, les organes de gestion ont décidé de renouveler les tronçons de voies suivants :

- > 880 m de voies entre l'avenue de la Reine, la chaussée de Vilvorde et la rue Stéphanie, à Bruxelles ;
- > 568 m de voies situées également à Bruxelles, entre le boulevard de Smet de Naeyer et l'avenue Jean Sobieski ;
- > 629 m de voies à Saint-Gilles, au carrefour de la place Paul Janson ;
- > 1.230 m de voies entre l'avenue du Chili et la place Marie-José, à Ixelles ;
- > 832 m situés avenue Josse Goffin, à Berchem-Sainte-Agathe ;
- > 1.896 m renouvelés et 476 m posés boulevard Barthélémy et boulevard de l'Abattoir, à Molenbeek-Saint-Jean.

Les marchés et accords-cadres suivants ont encore été approuvés dans les domaines suivants :

- > la création et la modification d'installations électriques dans divers immeubles et dans le métro et le prémétro ;
- > des équipements de protection individuelle ;
- > la livraison, la maintenance et la formation des utilisateurs d'une plate-forme centralisée de dessin assisté par ordinateur ;
- > l'installation de détections incendie dans divers immeubles ;
- > des travaux de rénovation dans le dépôt de Haren ;
- > la fourniture de câbles d'énergie de moyenne et basse tension ;
- > des petits travaux pour la signalisation ferroviaire de sécurité en souterrain ;
- > l'enlèvement de graffitis dans le métro et le prémétro ;
- > des prestations liées à des services de testing informatiques ;
- > le nettoyage journalier des véhicules ferrés du métro ;
- > la maintenance et le renouvellement des escalators du métro et du prémétro ;
- > la fourniture de pièces de rechange pour les autobus ;
- > la fourniture de transformateurs et de transformateurs-redresseurs ;
- > la livraison d'environ 13.700 batteries Ni-Cd ;
- > la fourniture de rails ;
- > la réalisation d'études et de mesures acoustiques et vibratoires ;
- > la location de vêtements de travail, de protection et de signalisation et de tapis antipoussière.

6. Sécurité

À la suite des attentats du 22 mars 2016 et dans la continuité des actions déjà prises par les organes de gestion, la STIB a lancé diverses initiatives visant à renforcer plus encore la sécurité de son réseau. Sans toutes les citer, nous pouvons mentionner :

- > le placement de potelets antibélier à l'entrée des stations de métro ;
- > le placement d'écluses antivéhicule dans les trémies de tram ;
- > l'embauche de 122 agents supplémentaires en collaboration avec Actiris, pour renforcer la présence humaine en station.

À la meilleure connaissance du Conseil d'administration, il n'y a pas eu d'éléments significatifs à signaler entre le premier janvier 2017 et le jour de validation du rapport par le conseil.

Il n'y a pas eu de frais de recherche et de développement en 2016.





1.165

**VÉHICULES:
MÉTROS, TRAMS
ET BUS**

PERSPECTIVES 2017

1. Flotte

Des livraisons de matériel roulant de renouvellement ou supplémentaires ne sont pas programmées en 2017.

Cette année sera marquée par la réalisation de tests de nouveaux matériels roulants. Ceux-ci seront décisifs pour les importantes livraisons de matériel roulant dans les prochaines années, afin de pouvoir continuer de remplacer le matériel le plus ancien et de faire face aux nouveaux développements du réseau.

- > L'analyse des offres pour l'acquisition de nouveaux trams sera finalisée, de sorte que le nouvel accord-cadre pourra être attribué.
- > En ce qui concerne le métro, l'accord-cadre ayant été attribué en 2016, il sera mis en œuvre dès 2017 avec la mise à disposition de la maquette et le début de fabrication du premier train.
- > La préparation d'acquisition de bus continuera en 2017. Ainsi sont prévus la livraison et le test de prototypes de bus hybrides standard et articulés. En ce qui concerne les bus électriques, la STIB prévoit de tester les deux technologies existant sur le marché : « overnight charging » et « opportunity charging ». Pour la première d'entre elles, les marchés de test seront attribués en 2017, pour la deuxième, le cahier spécial des charges sera publié.

2. Chantiers

Dans le cadre de l'amélioration de la vitesse commerciale des transports publics en surface, les projets de chantiers suivants seront à l'étude en 2017 :

- > aménagements en faveur des bus : avenue Victor et Jules Bertaux, boulevard Simon Bolivar, boulevard Brand Whitlock, avenue des Casernes / chaussée de Wavre, avenue de la Couronne (communale et régionale), rue des Cygnes, rue Jacques de Lalaing, boulevard de Smet de Naeyer / avenue de Laeken, rue Gustave Fuss, avenue des Gloires Nationales, avenue de l'Hippodrome, avenue Paul Hymans, boulevard Industriel, boulevard de l'Humanité et rue des Deux Gares, chaussée d'Ixelles, avenue de la Liberté, chaussée de Louvain, avenue du Pesage / avenue George Bergmann, boulevard Paepsem – rue du Charroi et avenue Henri Deleers, avenue Charles Quint, drève Saint-Anne / avenue des Trembles, rue du Wagon, rue Wayez ;
- > aménagements en faveur des trams : cimetière de Jette, carrefour avenue Fonsny / rue Théodore Verhaegen, avenue de la Forêt, rue Fransman et place Emile Bockstael, carrefour Général Jacques / Buyl / Hippodrome, test autour de la Basilique (lié à l'avenue de l'Hôpital Français), square Jules de Trooz / place Liedts et tunnels Reine / Thomas, rue Wayez.

La planification précise des chantiers sera dépendante de l'obtention des permis d'urbanisme et des autorisations administratives, avec une planification des chantiers les plus importants pendant les vacances scolaires.

En ce qui concerne le tram 9, les travaux sont en cours et il est prévu de démarrer la phase du chantier sur l'avenue de l'Exposition. Les travaux de prolongement du tram 94 jusqu'à Roodebeek se poursuivront également en 2017.

La clôture du projet « dépôt Marconi » et son exploitation dans les conditions finales sont prévues pour le printemps 2017. La capacité de remisage totale du dépôt est de 75 tramways.

Enfin, le chantier relatif à la construction d'un dépôt pour la ligne 5 du métro à Erasme débutera également en 2017, avec les travaux d'excavation et les fondations de la partie nord du dépôt.

3. Les Plans directeurs bus et réseau ferré

Le Plan directeur bus sera approuvé par le Gouvernement régional en 2^e lecture. Afin d'assurer sa mise en œuvre le plus rapidement possible, la STIB continue de travailler aux études et aménagements : phasage de mise en œuvre du plan, études topologiques, aménagement des nouveaux arrêts et zones terminus.

Bruxelles Mobilité poursuivra le travail d'élaboration du Plan directeur réseau ferré, en étroite collaboration avec la STIB. Ce processus se déroulera en lien avec le processus d'élaboration (par Bruxelles Mobilité) du Plan régional de mobilité.

Evolution du réseau

Dans l'attente de l'approbation définitive du Plan directeur bus et de la livraison de nouveau matériel roulant et vu le gel de la dotation « offre » pour l'année 2017, l'année 2017 ne connaîtra pas d'augmentation de l'offre. Des optimisations de l'offre à coût constant seront en revanche prévues.

4. Grands projets

Le projet de métro Nord-Sud est un projet prioritaire pour la STIB.

En ce qui concerne l'extension du métro vers Schaerbeek et Evere, la maîtrise d'ouvrage est confiée à Beliris. Il est prévu, en 2017, d'introduire les demandes de permis d'urbanisme et de continuer la phase projet.

Des études relatives aux travaux préparatoires au niveau des futures stations seront lancées.

Une demande de permis d'urbanisme sera introduite pour le nouveau tunnel sous la gare du Nord (dénommé arrière-gare du Nord). Par ailleurs, une autre demande sera introduite pour le tunnel en aval de la gare du Nord, les stations et le dépôt. Ces deux procédures se dérouleront en parallèle en 2017.

En ce qui concerne la partie Nord-Albert (conversion du prémétro en métro), la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la STIB. La demande de permis d'urbanisme a été introduite pour la future station Constitution et l'étude d'incidence est en cours. Le dossier d'exécution sera préparé. En ce qui concerne la zone Albert, les études sont poursuivies, la demande de permis d'urbanisme pour la transformation de la station sera déposée. Une fois les autorisations obtenues, le dossier d'exécution sera également préparé.

La STIB continuera de travailler à une augmentation importante de la capacité des lignes de métro 1 et 5. À cette fin, elle mettra notamment en œuvre l'accord-cadre attribué en 2016 en matière de signalisation de sécurité.

5. Technologies

La STIB offrira, dès début 2017, une solution de chargement immédiat de la carte Mobib suite à un achat en ligne via l'utilisation du lecteur de carte d'identité électronique.

Par ailleurs, la STIB poursuivra également les projets suivants afin de se préparer aux nouvelles technologies de paiement :

- > le déploiement de nouveaux valideurs compatibles avec les dernières technologies (finalisation prévue mi-2018) ;
- > la mise en place d'un nouveau back-office de billetterie.

La STIB prévoit également que l'équipement en WiFi de toutes ses stations de métro – entamé fin novembre 2016 – soit terminé d'ici à la fin de 2017.

Décharge

Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'aux commissaires pour leur mission effectuée durant l'exercice écoulé.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2017.

L'Administrateur-directeur général,
Briec de MEEÛS

Le Président du Conseil d'administration,
Thomas RYCKALTS



COMPTES ANNUELS

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN EUROS

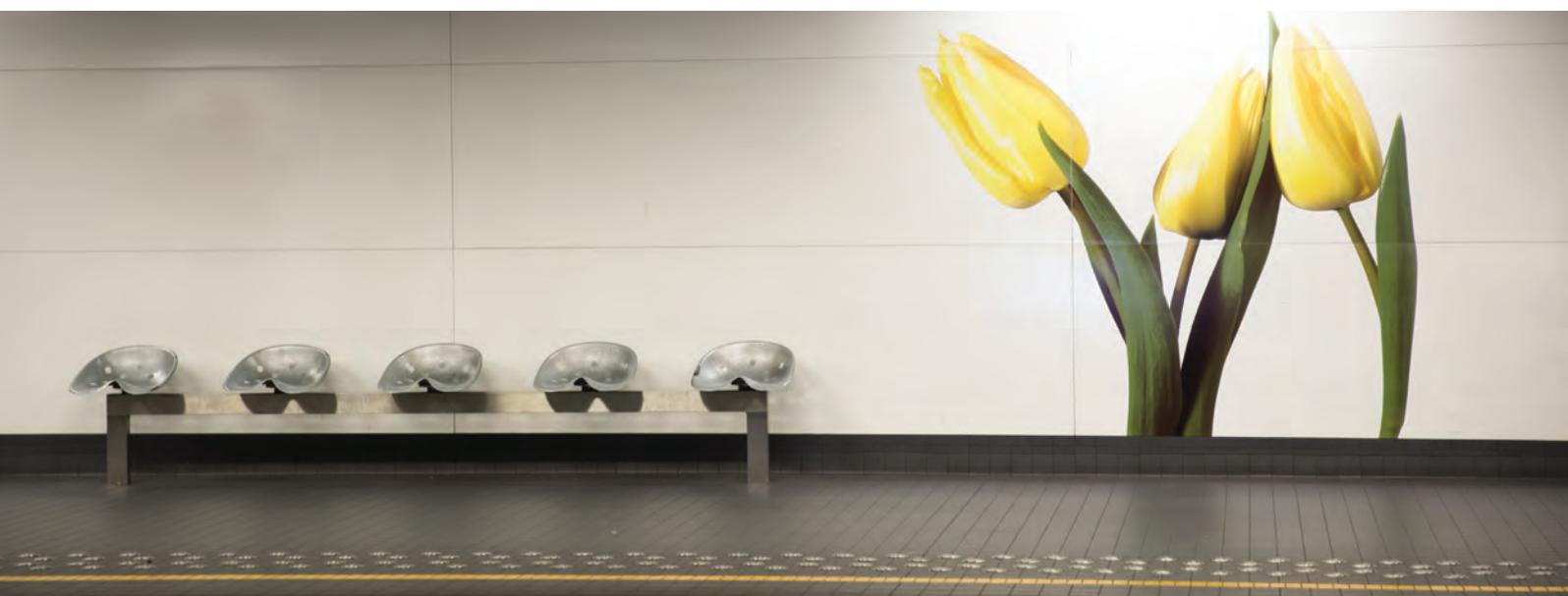
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles

Compte de fonctionnement

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		2016	2015
I.	RECETTES	610.185.953,00	578.162.799,31
A	Trafic		
	• recettes directes	202.458.288,34	211.221.790,96
	• dotation pour tarifs préférentiels	61.519.000,00	60.652.000,00
	• Noctis	0,00	0,00
B	Recettes de publicité	6.367.337,40	5.432.076,00
C	Recettes de location	6.238.724,25	5.579.942,23
D	Autres recettes d'exploitation	20.679.692,83	17.830.654,00
	Recettes exceptionnelles	40.449.088,76	883.795,05
E	Recettes de placements financiers	922.699,80	617.453,73
	Intérêts Lease	0,00	0,00
F	Intervention ORBEM dans le renforcement de la présence en stations		
G	Dotation globale affectée au fonctionnement	266.158.000,00	270.747.000,00
	Dotation frais administratifs liés aux tarifs préférentiels	197.000,00	306.000,00
	Dotation de Bonus-Malus	5.196.121,62	4.892.087,34
	Dotation complémentaire liée aux taxes régionales	0,00	0,00
II.	DÉPENSES	610.014.498,23	552.153.538,92
A	Charges du personnel	426.629.124,93	427.619.734,18
B	Énergies		
	• énergie électrique	10.411.760,27	10.541.282,26
	• combustibles	14.959.985,61	15.221.745,31
C	Matières consommées	14.880.208,99	13.807.501,03
D	Fournitures extérieures		
	• biens et services (hors leasing)	61.064.297,57	63.850.110,17
	• leasing (informatique et automobiles)	3.680.671,96	2.227.424,59
E	Charges fiscales	5.116.740,94	1.574.421,58
F	Provisions fiscales	0,00	0,00
	Provisions légales prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	1.851.870,89	-239.898,38
	Provisions pour heures à récupérer	435.014,47	-1.931.648,40
	Provisions pour risques et charges	8.656.484,47	8.991.054,77
G	Fonds d'assurance	6.477.098,93	5.923.077,34
H	Amortissements des petits biens d'investissements et réductions de valeur sur actifs non immobilisés	1.721.624,42	382.391,79
I	Frais financiers courants	-3.403.736,75	3.967.826,54
	Intérêts liés au fonds de pension Ethias		
J	Charges non récurrentes d'exploitation et financière	57.533.351,53	218.516,14
RÉSULTATS (I - II)		171.454,77	26.009.260,39

Compte d'investissement

COMPTE D'INVESTISSEMENT		2016	2015
I.	RECETTES	189.987.644,54	171.234.155,81
A	Dotation couvrant les charges d'intérêts	2.572.553,05	2.965.299,00
B	Utilisation du subside en capital au prorata des amortissements industriels effectués	161.394.350,47	142.921.299,39
C	Amortissement des subsides en capital spécifiques reçus des pouvoirs publics (crédits d'engagements)	25.285.788,74	23.934.038,91
D	Rentings	0,00	449.840,99
E	Répartition du produit Seb Lease, prorata temporis	653.979,48	653.979,48
F	Solde de la répartition de la dotation globalisée affectée au fonds d'investissement après décision de l'assemblée générale	0,00	0,00
G	Plus-value sur immobilisations financières	0,00	0,00
H	Intérêts dépôt gagé	80.972,80	309.698,04
II.	DÉPENSES	189.333.665,06	170.600.176,33
A	Charges d'intérêts	2.653.525,85	3.274.997,04
	• Intérêts totaux	2.572.553,05	2.965.299,00
	• Frais afférents aux dettes d'investissement	80.972,80	309.698,04
	Intervention de l'État fédéral	0,00	0,00
B	Charges du capital	186.680.139,21	167.325.179,29
	• Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles financées par la société et moins-values	160.459.033,10	141.999.762,16
	• Charges sur emphytéose	935.317,37	921.537,23
	• Amortissement des immobilisations corporelles financées par des subsides spécifiques des pouvoirs publics (crédits d'engagement)	25.285.788,74	23.934.038,91
	• Rentings	0,00	449.840,99
	• Réductions de valeurs sur immobilisations et créances irrécouvrables	0,00	0,00
	• Moins value sur réalisations d'actifs financiers	0,00	20.000,00
RÉSULTATS (I - II)		653.979,48	633.979,48



Bilan au 31 décembre 2016

ACTIFS IMMOBILISÉS		2016	2015
I.	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	0,00
II.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28.803.660,92	8.548.261,10
III.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.764.989.626,82	1.691.707.921,52
A	Terrains et constructions	639.571.138,14	567.953.814,40
B	Installations, machines et outillages	154.498.090,15	163.267.551,39
C	Mobilier et matériel roulant	648.864.917,18	682.912.264,55
D	Location-financement et droits similaires	148.374.834,83	153.028.969,39
E	Autres immobilisations corporelles	21.314.084,77	44.945.539,98
F	Immobilisations en cours et acomptes versés	152.366.561,75	79.599.781,81
IV.	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	93.367.670,01	97.400.682,96
A	Entreprises liées	73.416.500,00	73.416.500,00
B	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.254.689,55	560.662,05
C	Autres immobilisations financières		
1.	Actions et parts	153.361,24	153.361,24
2.	Créances et cautionnements en numéraire	18.543.119,22	23.270.159,67
ACTIFS CIRCULANTS			
V.	CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.379.015,68	1.530.995,04
B	Autres créances	1.379.015,68	1.530.995,04
VI.	STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	25.604.975,52	30.700.956,70
A	Stocks		
1.	Approvisionnements	24.891.118,69	29.487.197,26
2.	En-cours de fabrication	713.856,83	1.213.759,44
B	Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VII.	CRÉANCES À UN AN AU PLUS	339.396.864,10	362.317.984,21
A	Créances commerciales	24.315.532,77	24.728.915,77
B	Autres créances	315.081.331,33	337.589.068,44
VIII.	PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B	Autres placements	0,00	0,00
IX.	VALEURS DISPONIBLES	8.439.549,42	6.648.978,91
X.	COMPTES DE RÉGULARISATION	16.687.311,95	20.589.629,69
TOTAL DE L'ACTIF		2.278.668.674,42	2.219.445.410,13

Bilan au 31 décembre 2016

CAPITAUX PROPRES		2016	2015
I.	CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A	Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV.	RÉSERVES	72.956.955,37	72.131.521,12
A	Réserve légale	3.700.000,00	3.700.000,00
D	Réserves disponibles		
	• Fonds d'investissement	68.881.764,31	68.056.330,06
	• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
	• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
V.	BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00	0,00
VI.	SUBSIDES EN CAPITAL	1.635.473.456,18	1.625.454.359,70
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			
VII.	PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	176.815.350,88	164.475.175,58
A	Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	118.186.000,75	116.130.968,25
B	Charges fiscales	0,00	0,00
C	Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	11.850.017,00	19.359.692,00
D	Autres risques et charges		
	• Provision pour sinistres à régler aux tiers	14.080.886,69	12.684.081,22
	• Provision heures à récupérer	10.933.954,65	10.498.940,18
	• Provision pour litiges en cours	14.558.341,05	3.470.000,00
	• Provision pour litige social	1.181.703,74	1.557.628,66
	• Provision pour litige assurances	0,00	773.865,27
	• Provision environnementale	6.024.447,00	0,00
DETTES			
VIII.	DETTES À PLUS D'UN AN	62.280.025,52	70.655.377,66
A	Dettes financières		
	3. Dettes de location-financement et assimilés	2.993.252,47	7.776.647,34
	4. Établissements de crédit	59.200.000,00	62.600.000,00
C	Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D	Autres dettes	86.773,05	278.730,32
IX.	DETTES À UN AN AU PLUS	250.642.901,38	199.506.565,52
A	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	8.183.394,84	10.330.433,93
B	Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C	Dettes commerciales - Fournisseurs	91.935.412,73	94.486.114,65
D	Acomptes reçus	1.980.312,07	1.981.288,44
E	Dettes fiscales, salariales et sociales	89.156.558,98	87.446.483,14
F	Autres dettes	59.387.222,76	5.262.245,36
X.	COMPTES DE RÉGULARISATION	43.499.985,09	50.222.410,55
TOTAL DU PASSIF		2.278.668.674,42	2.219.445.410,13

Arrêté par le Conseil d'administration en séance du 25 avril 2017

L'Administrateur-directeur général,
Briec de MEEÛS

Le Président du Conseil d'administration,
Thomas RYCKALTS

Examen du bilan au 31 décembre 2016

ACTIFS IMMOBILISÉS

I.	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00
	Frais de restructuration	9.814.152,39
	Amortissement	-9.814.152,39
II.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28.803.660,92
	Frais de développement	35.257.640,38
	Amortissement sur frais de recherches et développement	-16.225.467,00
	Licences, concessions et droits d'usage	13.210.309,66
	Amortissement sur licences, concessions et droits d'usage	-3.438.822,12
III.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.764.989.626,82
A	Terrains et constructions	639.571.138,14
	• Terrains	55.190.635,79
	• Constructions	221.360.279,93
	- Bâtiments	466.341.865,45
	- Amortissement	-244.981.585,52
	• Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	363.020.222,42
	- Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	764.887.697,92
	- Amortissement	-401.867.475,50
B	Installations, machines et outillage	154.498.090,15
	- Installations, machines et outillage	455.930.809,79
	- Amortissement	-301.432.719,64
C	Mobilier, matériel roulant et pièces unbw	648.864.917,18
	• Mobilier et matériel de bureau	1.227.127,76
	- Mobilier et matériel de bureau	27.354.155,47
	- Amortissement	-26.127.027,71
	• Matériel roulant d'exploitation	196.140.901,39
	- Rames de métro	589.786.374,39
	- Amortissement	-393.645.473,00
	- Tramway	642.004.740,40
	- Amortissement	-284.724.268,21
	- Autobus	193.827.910,84
	- Amortissement	-114.276.419,11
	- Autre matériel roulant	41.746.643,24
	- Amortissement	-27.081.719,13
D	Location-financement et droits similaires	148.374.834,83
	• Machines/Outillage	0,00
	- Machines/Outillage	72.112,22
	- Amortissement	-72.112,22
	• Rames de métro	0,00
	- Rames de métro	0,00
	- Amortissement	0,00
	• Tramways	148.374.834,83
	- Tramways	162.894.709,34
	- Amortissement	-14.519.874,51
E	Autres immobilisations corporelles:	21.314.084,77
	• Bâtiments pris en location	20.154.041,22
	- Bâtiments pris en location	35.782.961,17
	- Amortissement	-15.628.919,95
	• Commerces stations	243.826,28
	- Commerces stations	408.270,95
	- Amortissement	-164.444,67
	• Terrains et bâtiments donnés en location	916.217,27
	- Terrains donnés en location	457.666,42
	- Bâtiments donnés en location	604.265,30
	- Amortissement	-145.714,45
	• Matériel roulant	0,00
	- Matériel roulant	700.558,97
	- Amortissement	-700.558,97

Examen du bilan au 31 décembre 2016

ACTIFS IMMOBILISÉS (SUITE)

• Terrains cédés en emphytéose	0,00
- Terrains cédés en emphytéose	0,00
- Réduction de valeur	0,00
• Bâtiments cédés en emphytéose	0,00
- Bâtiments cédés en emphytéose	0,00
- Amortissement	0,00
F Immobilisations en cours et acomptes versés	152.366.561,75
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	93.367.670,01
A Entreprises liées	73.416.500,00
a) MEDIA TRANSPORT BRUSSELS - Acquisition	0,00
b) CITEO SADP - Acquisition	73.416.500,00
B Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.254.689,55
a) TRANSURB CONSULT - Acquisition	495.787,05
b) OPTIMOBIL - Acquisition	49.500,00
c) TRANSAMO - Acquisition	0,00
d) BELGIAN MOBILITY CARD - Acquisition	709.402,50
C Autres immobilisations financières	153.361,24
PHILIPPINES - Acquisition	0,00
PHILIPPINES - Réduction de valeur	0,00
TRANSAMO - Acquisition	129.600,00
CREDIT OUVRIER - Acquisition	23.761,24
D Créances et cautionnements en numéraire	18.543.119,22

ACTIFS CIRCULANTS

V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.379.015,68
B Autres créances	1.379.015,68
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	25.604.975,52
A Stocks	25.604.975,52
1. Approvisionnements	24.891.118,69
2. Fabrications et travaux en cours	713.856,83
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	339.396.864,10
A Créances commerciales	24.315.532,77
• Clients	22.965.211,06
• Fournisseurs (débiteurs)	4.020,91
• Factures à établir	1.210.724,19
• Acomptes versés	0,00
• Créances douteuses	135.576,61
B Autres créances	315.081.331,33
• Personnel	3.664.974,75
• T.V.A. à récupérer	8.622.138,58
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	0,00
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	288.434.910,43
• Divers	14.359.307,57
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	8.439.549,42
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	16.687.311,95

TOTAL DE L'ACTIF	2.278.668.674,42
-------------------------------	-------------------------

Examen du bilan au 31 décembre 2016

CAPITAUX PROPRES

I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	72.956.955,37
A Réserve légale	3.700.000,00
D Réserves disponibles	69.256.955,37
• Fonds d'investissement	68.881.764,31
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	1.635.473.456,18

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	176.815.350,88
A Provision pour pensions et autres obligations similaires	118.186.000,75
B Provision pour charges fiscales	0,00
C Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	11.850.017,00
D Autres risques et charges	46.779.333,13
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	14.080.886,69
• Provision pour litiges en cours	14.558.341,05
• Provision pour heures à récupérer	10.933.954,65
• Provision pour litige social	1.181.703,74
• Provision pour litige assurances	0,00
• Provision environnementale	6.024.447,00

DETTES

VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	62.280.025,52
A Dettes financières	62.193.252,47
3. Dettes de location-financement et assimilés	2.993.252,47
4. Établissements de crédit :	
Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	59.200.000,00
C Acomptes reçus sur commande	0,00
D Autres dettes	86.773,05
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	250.642.901,38
A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année :	8.183.394,84
• Dettes de location-financement mobilier	4.783.394,84
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2014 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	3.400.000,00
B Dettes financières - Établissements de crédit	0,00
C Dettes commerciales	91.935.412,73
D Acomptes reçus	1.980.312,07
E Dettes fiscales, salariales et sociales	89.156.558,98
F Autres dettes	59.387.222,76
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	43.499.985,09

TOTAL DU PASSIF	2.278.668.674,42
------------------------	-------------------------

Examen du bilan au 31 décembre 2016

SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2015	Remboursement au cours de l'année 2016	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2016	Remboursement au cours de l'année 2017	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2017	Montant à rembourser à partir du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2021	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	7.000.000,00	1.400.000,00	5.600.000,00	1.400.000,00	4.200.000,00	4.200.000,00	0,00
2006	58.320.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	30.000.000,00	16.000.000,00	2.000.000,00	14.000.000,00	2.000.000,00	12.000.000,00	8.000.000,00	4.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	816.054.912,57	66.000.000,00	3.400.000,00	62.600.000,00	3.400.000,00	59.200.000,00	55.200.000,00	4.000.000,00

Résultats au 31 décembre 2016

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	2016	2015
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	913.864.734,53	880.527.265,38
A Approvisionnements et marchandises	41.015.708,76	38.543.208,62
1. Achats et sous-traitances générales	35.723.251,49	40.682.496,86
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	5.292.457,27	-2.139.288,24
B Services et biens divers	134.533.327,71	136.134.366,46
C Rémunérations, charges sociales et pensions	535.404.202,35	530.783.086,66
D Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	176.775.568,92	163.418.374,07
E Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	-260.956,12	-515.874,43
F Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	12.340.175,30	7.234.900,48
G Autres charges d'exploitation	9.925.654,09	4.710.687,38
H Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I Charges d'exploitation non récurrentes	4.131.053,52	218.516,14

RÉSULTATS FINANCIERS

V. CHARGES FINANCIÈRES	54.258.416,22	7.875.153,41
A Charges des dettes récurrentes	2.802.150,25	3.343.878,20
B Réductions de valeur sur actifs circulants récurrentes autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	-3.709.647,97	54.639,37
C Autres charges financières récurrentes	1.763.615,93	4.456.635,84
D Charges financières non récurrentes	53.402.298,01	20.000,00

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

X. IMPÔTS	681.651,61	562.512,98
------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES CHARGES	968.804.802,36	888.964.931,77
--------------------------	-----------------------	-----------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

XI. BÉNÉFICE	825.434,25	26.643.239,52
---------------------	-------------------	----------------------

Résultats au 31 décembre 2016

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2016	2015
I.	VENTES ET PRESTATION	783.368.055,34	744.038.396,74
A	Chiffre d'affaires: recettes du trafic	263.977.288,34	271.885.784,96
B	Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-499.902,61	-66.729,51
C	Production immobilisée	48.855.268,05	53.381.460,00
D	1. Autres produits d'exploitation	164.430.462,80	147.423.686,24
	2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	266.158.000,00	270.747.000,00
E	Produits d'exploitation non récurrents	40.446.938,76	667.195,05
RÉSULTATS FINANCIERS			
IV.	PRODUITS FINANCIERS	186.262.181,27	171.569.774,55
A	Produits des immobilisations financières récurrentes	207.403,00	354.578,04
B	Produits des actifs circulants récurrents	865.013,58	559.311,04
C	Autres produits financiers récurrents dont les subsides en intérêts et capital octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale	185.189.764,69	170.655.885,47
D	Autres produits financiers non récurrents	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS		969.630.236,61	915.608.171,29

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

A	Résultat à affecter		
	1. Bénéfice de l'exercice à affecter	825.434,25	26.643.239,52
C	Affectation aux capitaux propres		
	1. Fonds d'investissement	825.434,25	26.643.239,52
F	Bénéfice à distribuer		
	3. Autres allocataires		



Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	11.858.785,67	4.386.733,57	1.148.038.316,50	435.759.488,51
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	0,00	0,00	-10.601.031,59	-234.745,99
- Transferts d'une rubrique à une autre	23.398.854,71	8.823.576,09	148.982.914,25	20.406.067,27
• Au terme de l'exercice	35.257.640,38	13.210.309,66	1.286.420.199,16	455.930.809,79
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	5.993.471,22	1.703.786,92	580.084.502,10	272.491.937,12
• Mutations de l'exercice				
- Actés	10.231.995,78	1.735.035,20	63.165.101,56	29.170.815,43
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	0,00	0,00	-5.405.563,45	-230.032,91
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	9.005.020,81	0,00
• Au terme de l'exercice	16.225.467,00	3.438.822,12	646.849.061,02	301.432.719,64
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	19.032.173,38	9.771.487,54	639.571.138,14	154.498.090,15

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	1.488.167.106,40	162.966.821,56	96.447.706,95	79.599.781,81
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	851.917,38	0,00	0,00	239.258.101,20
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-17.673.092,52	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	23.373.893,08	0,00	-58.493.984,14	-166.491.321,26
• Au terme de l'exercice	1.494.719.824,34	162.966.821,56	37.953.722,81	152.366.561,75
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	805.254.841,85	9.937.852,17	51.502.166,97	0,00
• Mutations de l'exercice:				
- Actés	58.124.449,64	4.654.134,56	13.694.041,74	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-17.524.384,33	0,00	-39.551.549,86	0,00
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	-9.005.020,81	0,00
• Au terme de l'exercice	845.854.907,16	14.591.986,73	16.639.638,04	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	648.864.917,18	148.374.834,83	21.314.084,77	152.366.561,75

IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBRIQUE 28 DE L'ACTIF)

1. Participations, actions et parts (rubrique 280/2/4)	74.824.550,79
• Montant au terme de l'exercice précédent	74.130.523,29
• Mutation de l'exercice:	
- Acquisitions	694.027,50
- Cessions	0,00
- Réduction de valeur sur participation (dotations)	0,00
- Réduction de valeur sur participation (reprises)	0,00
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0,00
2. Créances (rubrique 288 Garanties)	18.543.119,22
• Montant au terme de l'exercice précédent	23.270.159,67
• Mutations de l'exercice	
- Augmentations	7.374.136,09
- Remboursements	-12.101.176,54

VIII. SITUATION DU CAPITAL

Le capital est de 37 millions d'EUR pour 140.000 parts sociales..... **37.000.000,00**

IX. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **176.815.350,88**

Provision pour sinistres à régler aux tiers (rubrique 166 du passif) 14.080.886,69
 Provisions sociales, fiscales et pour autres risques et charges (rubriques 16)..... 162.734.464,19

X. ÉTAT DES DETTES

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an **70.463.420,36**

• Durée résiduelle d'un an au plus:	8.183.394,84
- Établissements de crédit - dettes en compte emprunt	3.400.000,00
- Dettes de location-financement et assimilés	4.783.394,84
• Durée résiduelle de plus d'un an mais de cinq ans au plus:	52.880.025,52
- Établissements de crédit	49.800.000,00
- Autres dettes	86.773,05
- Dettes de location-financement et assimilés	2.993.252,47
• Durée résiduelle de plus de cinq ans:	9.400.000,00
- Établissements de crédit	9.400.000,00
- Autres dettes	0,00

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges **66.000.000,00**

• Dettes à plus d'un an:	
- Établissements de crédit	62.600.000,00
• Dettes à un an au plus:	
- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	3.400.000,00

Dettes fiscales, salariales et sociales **89.156.558,98**

• Impôts (rubriques 450/3 du passif)	
- Dettes fiscales non échues	16.107.884,30
• Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
- Dettes envers l'Office national de sécurité sociale et autres dettes salariales et sociales	73.048.674,68

XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (RUBRIQUE 492/3/7 DU PASSIF)	43.499.985,09
Charges à payer	24.631,30
Intérêts courus non échus	683.866,22
Produits à reporter - SEB Lease	9.779.383,96
Factures établies par anticipation	0,00
Loyers encaissés anticipativement	18.394,16
Recettes du trafic encaissées d'avance	32.993.709,45

XII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Effectif au 31 décembre 2016	8.592
- Ouvriers	6.120
- Employés	2.261
- Personnel de direction	211

Total des charges de rémunérations **482.356.571,39**

Réduction des cotisations sociales imputées en autres produits d'exploitation -26.523.815,48

Charges de rémunérations totales nettes **508.880.386,87**

- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en dépenses d'exploitation; 424.671.403,89
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux refacturée pour les agents détachés à l'Administration régionale; 8.499.220,03
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique sécurité; 48.546.011,27
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique escalators; 1.677.410,75
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en investissement; 22.423.937,48
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur les travaux à charges des tiers; 3.062.403,45
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée aux contrats de premier emploi 0,00

Ventilation des charges entre actifs et non actifs

• **Charges relatives au personnel actif** **472.582.251,57**

Rémunérations payées pendant l'année 343.947.949,22

Les charges sociales de caractère légal atteignent (sous déduction des réductions de cotisations sociales pour un montant de 26.218.550,33 EUR). Elles comprennent: 102.415.553,19

- les cotisations patronales à la sécurité sociale des travailleurs;
- les charges des accidents du travail;
- le salaire hebdomadaire et le salaire mensuel garantis;
- le paiement des rémunérations correspondant aux congés pour événements familiaux et à l'accomplissement d'obligations civiques;
- les crédits d'heures pour l'enseignement de promotion sociale;
- l'intervention de la société dans le prix d'abonnements S.N.C.B.;
- les indemnités pour déplacements au service médical du travail;
- les indemnités compensatoires de préavis;
- les frais d'entretien des vêtements de travail.

Le total des charges sociales de caractère légal représente 29,78 % des rémunérations.

- Autres avantages conventionnels accordés au personnel 26.218.749,16
- masse d'habillement 1.207.906,35
- secours en cas de maladie 3.183.872,73
- tickets - restaurants 12.525.264,94
- assurance hospitalisation 3.608.929,52
- service social 2.812.517,58
- primes diverses 756.316,01
- allocation au fonds syndical 1.143.404,07
- allocation d'attente réduite à charge de l'O.N.Em. -287.594,85
- provisions primes diverses 1.268.132,81

Ces avantages extra-légaux représentent 7,62 % des rémunérations.

• **Charges relatives au personnel non actif (pensionné, prépensionné ou bénéficiaire du système de départ anticipé)** **36.298.135,30**

Les charges relatives au personnel non actif couvrent:

- la cotisation ONSS spéciale en matière de pension complémentaire (8,86 %); 707,53
- l'indemnité complémentaire octroyée aux prépensionnés et travailleurs âgés mis au chômage; 18.028.547,16
- l'allocation complémentaire aux agents pensionnés ainsi qu'aux veuves et orphelins; 494.890,41
- les primes annuelles d'assurances groupe Assubel, Ethias; 17.773.990,20
- les pensions pour maladie 0,00

L'ensemble des charges légales et extralégales pour les non-actifs se chiffre ainsi à 18,66 % des rémunérations.

• Réductions de valeur	-260.956,12
Stocks et commandes en cours	
- Dotations	0,00
- Reprises	-696.378,70
Créances commerciales	
- Dotations	1.188.101,21
- Reprises	-752.678,63
• Provisions pour risques et charges	12.340.175,30
- Dotations	30.166.840,00
- Utilisations et reprises	-17.826.664,70
• Autres charges d'exploitation	9.925.654,09
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	4.435.674,51
- Autres charges	5.489.979,58

XIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS FINANCIERS

• Autres produits financiers	184.493.602,99
- Subsidés en capital	181.921.049,94
- Subsidés en intérêts	2.572.553,05
- Solde dotation globalisée	0,00
- Autres produits financiers	0,00
• Réductions de valeurs sur actifs circulants	-3.709.647,97
- Dotations	12.939,18
- Reprises	-3.722.587,15

XV. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts et précomptes dus ou versés	681.651,61
--	------------

XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

• Taxe sur la valeur ajoutée portée en compte	
- à l'entreprise (déductible)	85.137.607,44
- par l'entreprise	63.971.884,78
• Montants retenus à charge de tiers	
- précompte professionnel	69.464.720,66
- précompte mobilier	606.532,99

XVII. INDICATIONS RELATIVES AUX DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

• Engagements au 31 décembre 2016	
- engagements d'acquisition	693.262.991,19
- engagement et recours liés aux produits dérivés	551.588,49
- cautions reçues de tiers	111.192.179,50
- cautionnements donnés pour notre compte	1.978.027,15
- créanciers de loyers et redevances	1.624.574,57
- engagements de la Région	81.933.200,78
- valeur des titres de transport remis en consignation au personnel et aux tiers vendeurs	1.278.830,00

• Régime complémentaire de pension

Il s'agit d'une pension complémentaire octroyée à l'ensemble des membres du personnel pensionnés et à leurs ayants droit. Celle-ci résulte d'une convention collective et octroie à chaque agent pensionné en vie à l'âge de la retraite une rente viagère et au décès de l'agent une rente de survie aux ayants droit. Cette rente viagère ou de survie peut être convertie en capital.

Ce régime est géré dans le cadre d'une assurance groupe conclue auprès d'Ethias; celle-ci s'est substituée, sans octroi d'avantages nouveaux au fonds de pension interne anciennement en vigueur et qui était caractérisé par l'absence de réserves financières et la prise en charge sur l'exercice des coûts induits par les rentes octroyées.

Cette assurance groupe intègre également depuis 2012 tous les pensionnés d'avant 1994 et leurs ayant droit, à concurrence de la valeur de leurs promesses de rente jusqu'à leur décès.

L'assureur a confirmé que les avoirs financiers actuels d'origine patronale couvrant ces promesses de pensions complémentaires s'élèvent au 31/12/2016 à 271.637.185 EUR compte tenu des versements légaux requis, des prélèvements effectués et des intérêts générés.

Certains membres du personnel détachés à Bruxelles Mobilité - l'Administration de l'équipement et des déplacements (A.E.D.) ne bénéficient pas de l'allocation complémentaire citée ci-dessus mais d'une autre forme d'assurance groupe conclue avec Assubel ayant pour objet de garantir à chaque participant en vie à l'âge de la retraite un capital destiné à lui constituer une rente viagère et à son décès, s'il survient avant l'âge de la retraite, un capital à liquider aux ayants droit

XIX. INDICATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

Rémunérations directes à charge du compte de résultats

XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

Frais de restructuration

La société a la faculté de mettre en œuvre d'éventuelles mesures de restructuration. Conformément à la législation, les charges induites pourront être actées comme frais de restructuration lorsqu'il s'agit de charges engagées dans le cadre d'une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise, nettement circonscrites et qui ont un impact favorable et durable sur l'efficacité de l'entreprise. La législation prévoit un amortissement en maximum 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les frais de développements sont amortis sur 5 années (23.112.728 EUR) et sur une année (12.144.912 EUR). Les droits d'usage de logiciel sont amortis sur 5 années (8.739.772 EUR) et sur une année (3.228.131 EUR)

Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants restant éventuellement à libérer et des moins-values certaines et durables. Ce poste comprend également la participation de la société dans le capital des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ainsi qu'en créances et cautionnements en numéraire, les sommes déposées à titre de garanties. Un montant de 2.993.252 EUR à titre de garantie dans le cadre d'un financement alternatif réalisé.

Immobilisations corporelles

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'apport, à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie et les pourcentages ci-après. Par transformations, il faut entendre aussi réparations et aménagements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DURÉE DE VIE	% / AN
Terrains et constructions		
- Terrains	illimitée	
Bâtiments		
- Acquisitions	40 ans	2,5
- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10
- Appointements	1 an	100
- Agences commerciales - acquisitions	20 ans	5
- Agences commerciales - transformations	10 ans	10
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - acquisitions	20 ans	5
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - transformations	10 ans	10
Réseaux (1)		
- Voies	25 ans	4
- Lignes	10 ans	10
- Câbles et sous-stations	20 ans	5
- Câbles et sous-stations- transformations	10 ans	10
- Signalisation	20 ans	5
- Signalisation - transformations	10 ans	10
- Site propre bus	10 ans	10
- Réseaux - micro-investissement et appointements	1 an	100
Installations, machines et outillages		
- Gros équipements	20 ans	5
- Machines et équipements	10 ans	10
- Equipement de gestion y compris billettique, perception - acquisition	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - transformation	5 ans	20
- Informatique industrielle - acquisition	10 ans	10
- Informatique industrielle - transformation	5 ans	20
- Outillage divers y compris les appareillages de mesure	5 ans	20
- Informatique de gestion	5 ans	20

Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW) (2)

- UNBW Métro et métro ZRP	16 ans	6,3
- UNBW Trams 7000/7800/7900	1 an	100
- UNBW Trams 2000 et trams ZRP	12 ans	8,3
- UNBW Trams 3000	13 ans	7,7
- UNBW Bus standard / articulés / A500	1 an	100
- UNBW Bus A300 Diesel	2 ans	50,0
- UNBW Bus A300 Gaz	1 an	100
- UNBW Bus Jonckheere	5 ans	20,0
- UNBW Midibus A308	6 ans	16,7
- UNBW Evobus, A330 et O530G	7 ans	14,3
- UNBW Minibus	1 an	100
- UNBW Maintenance infrastructures (voies, lignes et câbles, ...)	9 ans	11,1
Mobilier et matériel de bureau		
- Mobilier et matériel de bureau y compris les appareils de communication	5 ans	20
Métro		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie \geq 17 ans	17 ans	5,9
- Grande révision	8 ans	12,5
- Petite révision	4 ans	25,0
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Tramways		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie \geq 17 ans	17 ans	5,9
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Autobus		
- Acquisitions	13 ans	7,7
- Transformations d'une durée de vie \geq 6 ans	6 ans	16,6
- Transformations d'une durée de vie < 6 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Minibus handicapés		
- Acquisitions	8 ans	12,5
- Transformations d'une durée de vie \geq 4 ans	4 ans	25
- Transformations d'une durée de vie < 4 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Véhicules utilitaires ferrés		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie \geq 17 ans	17 ans	5,9
- Grande révision	8 ans	12,5
- Petite révision	4 ans	25,0
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Véhicules utilitaires sur pneu		
- Acquisitions	10 ans	10
- Transformations d'une durée de vie \geq 5 ans	5 ans	20
- Transformations d'une durée de vie < 5 ans	1 an	100
Automobiles		
	5 ans	20
Matériel ferré détenu en leasing		
	35 ans	2,9
Bâtiments pris en location		
- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10

(1) Réseaux

L'ensemble de la gestion des réseaux voies, lignes aériennes, câbles et site bus fait l'objet d'une ventilation par unités d'œuvre simple, à savoir les mètres courants. À chacun de ces mètres, nous avons associé sa vétusté exprimée en années d'utilisation et donc d'amortissement industriel réalisé. Cette méthodologie assure le suivi précis de tout tronçon faisant l'objet d'un renouvellement et prend en compte les éventuelles réductions de valeurs et utilisations/reprises des subsides en capital associées auxdits biens.

(2) Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW)

Des articles sont considérés comme stratégiques lorsqu'ils sont acquis en même temps que les véhicules auxquels ils se rapportent, soit pour des questions de fabrications en séries spécifiques, de délais particulièrement longs de réapprovisionnement ou de coûts anormalement élevés, s'ils devaient être acquis ultérieurement. Des articles sont considérés comme réparables lorsque ces articles, du fait de leur réparation en externe ou en interne, parcourent plusieurs cycles d'utilisation pendant leur durée de vie et auxquels sont associés un code de réparation atelier et un statut bloqué à la recommandation. L'ensemble des articles détenus en stock a fait l'objet d'un examen technique afin de classer ceux-ci soit en pièces de consommation courante (HIBE) gérées en quantité et valeur en stock, soit comme articles UNBW gérés en quantité en stock mais avec valorisation non plus en stock mais dans les présentes immobilisations. Les pièces UNBW ont alors été triées en différentes catégories selon le type de matériel auquel elles se rapportent et chacune de ces catégories de biens fait alors l'objet d'un amortissement en fonction de la moitié de la durée de vie restant à amortir des véhicules concernés les plus récents.

Stocks

Les pièces d'approvisionnement font l'objet d'un inventaire physique permanent et sont valorisées au prix moyen pondéré, compte tenu des prix d'acquisition ou des coûts de revient appliqués à chaque entrée.

Les en-cours de fabrication sont repris au coût de revient.

Les articles sont classifiés techniquement en deux grandes catégories :

- les articles stratégiques et réparables UNBW
- les articles de consommation normale HIBE

Tout en maintenant une gestion centralisée en SAP de tous les articles en quantités, qu'ils soient HIBE ou UNBW, seuls les articles de consommation (HIBE) restent valorisés en stock. La valeur des articles stratégiques et/ou réparables est, elle, transférée en immobilisations pour y faire l'objet d'un amortissement.

Tous les articles font l'objet d'un examen des taux de rotation et de l'obsolescence. Cet examen donne lieu à des déclassements éventuels ou à des réductions de valeur.

Une réduction de valeur individualisée est appliquée sur tous les articles n'ayant plus eu de consommation, selon le tableau ci-dessous :

ARTICLES SANS CONSOMMATION	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
entre 2 et 3 ans	30
entre 3 et 4 ans	60
entre 4 et 5 ans	75
entre 5 et 6 ans	90
plus de 6 ans	100

En sus, tous les articles consommés font l'objet d'un calcul de rotation (calculé sur une moyenne de deux ans) et génèrent individuellement une réduction de valeur, conformément au tableau repris ci-après :

TAUX DE ROTATION SAP MOYEN	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
stock consommé en < 3 ans	0
stock consommé entre 3 et 4 ans	4
stock consommé entre 4 et 5 ans	10
stock consommé entre 5 et 6 ans	14
stock consommé entre 6 et 7 ans	18
stock consommé entre 7 et 8 ans	30
stock consommé entre 8 et 9 ans	40
stock consommé entre 9 et 10 ans	50
stock consommé entre 10 et 20 ans	70
stock consommé sur plus de 20 ans	100

Il est à souligner toutefois que les articles sont maintenus dans le système SAP pour leur prix moyen pondéré normal avant réduction de valeur afin de permettre le calcul correct des prix de revient. La réduction de valeur étant globalisée et déduite du stock global.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles donnent lieu à des réductions de valeur en cas d'incertitude quant à leur réalisation.

Provision pour risques et charges

Cette provision de 11.850.017 EUR couvre le coût probable des déménagements liés aux regroupements des ateliers de la direction technique du matériel roulant sur le site de Haren, du déplacement du terminus Van Haelen et des frais de stabilité de Demets et d'Enghien.

Provision pour sinistres à régler aux tiers

Cette provision de 14.080.887 EUR est constituée par la société comme « propre assureur ». Elle est valorisée, conformément à la législation en matière d'assurances et aux directives de la B.N.B. via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2017 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir. Cette estimation couvre aussi un forfait de 10 % des coûts pour la couverture des frais de gestion interne et externe.

Provision pour heures à récupérer et jours de garde

Une provision de 10.933.955 EUR a été constituée conformément à la législation pour couvrir la charge potentielle représentée par l'ensemble des heures prestées par le personnel de l'entreprise, des jours capitalisés et des jours de garde non payés. Ces heures sont normalement à récupérer par compensation sur le reste de leur carrière future.

Provision pour la couverture des charges de prépension, licenciement conventionnel et autres départs

Cette couverture des charges de prépensions, de licenciements conventionnels et autres départs s'élève à 118.186.000 EUR actualisée. Elle permet entre autres de couvrir les rentes mensuelles à payer entre l'âge de départ anticipé de tous les agents partis au 31/12/2016, selon les conventions et populations concernées, et l'âge de leur départ en pension légale à 65 ans, ainsi que les promesses de pensions individuelles et les indemnités de préavis éventuels.

Provision pour la couverture des litiges

Cette provision s'élève à 15.740.045 EUR.

Provision environnementale

Cette provision s'élève à 6.024.447 EUR.

Subsides en capital

Ils concernent :

- les interventions financières directes de la Région dans les charges spécifiques de restructuration de la société, d'extension et de modernisation du réseau. Ces subsides sont réduits individuellement et progressivement par imputation au compte de résultats, au rythme de la prise en charge de l'amortissement de ces immobilisations subsidiées;
- les subsides reçus pour rembourser le capital des emprunts d'investissement pris par la société et ayant pour objet le financement du renouvellement et de la restructuration de son outil d'exploitation. Il a été convenu, dans un souci de clarté, de traiter ce subside, à partir de 1997, comme les autres subsides en capital et de ne plus le prendre en résultat immédiatement. Les subsides reçus de la Région sous forme de dotations directes d'investissement, octroyés dans le cadre des programmes annuels d'investissement, sont dès lors pris en résultat au rythme de l'amortissement industriel global de l'ensemble des immobilisations concernées.

Les autres postes de l'actif ou du passif figurent au bilan à leur valeur comptable ou à leur valeur nominale

XXbis. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DES TRAITEMENTS COMPTABLES

Les petites révisions des véhicules utilitaires ferrés sont amorties sur 4 années à partir du 01.01.2016 et les grandes révisions sur 8 années. Pas d'impact en 2016.

XXI. PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIONS DES STATUTS

Ordonnance du 22 novembre 1990 (Moniteur belge du 28 novembre 1990) relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, modifiée par les ordonnances du 19 juillet 1996 (Moniteur belge du 28 août 1996) et du 19 avril 2007 (Moniteur belge du 2 mai 2007). Un arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 décembre 1990 (publié au Moniteur belge du 18 décembre 1990) approuve la création et les statuts de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles constituée par acte passé le 3 décembre 1990.



Bilan social

I. ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

A. TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Total	Hommes	Femmes
1 Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	7.441,0	6.802,6	638,4
Temps partiel	1.048,5	865,0	183,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	8.222,5	7.455,3	767,2
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	12.490.628	11.269.045	1.221.583
Temps partiel	1.236.046	1.115.161	120.885
Total	13.726.675	12.384.206	1.342.469
Frais de personnel			
Temps plein	474.066.220,14	427.323.290,83	46.742.929,31
Temps partiel	46.912.616,69	42.287.032,69	4.625.584,00
Total	520.978.836,83	469.610.323,52	51.368.513,31
Montant des avantages accordés en sus du salaire	12.811.461,70	11.548.251,60	1.263.210,10
2 Au cours de l'exercice précédent			
Nombre moyen de travailleurs en ETP	7.848,0	7.122,5	725,5
Nombre d'heures effectivement prestées	13.181.312	11.938.314	1.242.998
Frais de personnel	515.269.516,91	466.679.660,38	48.589.856,53
Montant des avantages accordés en sus du salaire	10.214.029,78	9.250.846,77	963.183,01

	Temps plein	Temps partiel	Total en ETP
3 À la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	7.567	1.025	8.327
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	7.412	1.024	8.171,8
- Contrat à durée déterminée	155	1	155,5
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0
- Contrat de remplacement	0	0	0
• Par sexe et niveau d'études			
- Hommes	6.903	842	7.536,2
de niveau primaire	943	266	1.145,4
de niveau secondaire	5.011	520	5.398,8
de niveau supérieur non universitaire	484	41	515,4
de niveau universitaire	465	15	476,6
- Femmes	664	183	791,1
de niveau primaire	32	23	48,4
de niveau secondaire	320	90	380,9
de niveau supérieur non universitaire	123	43	152,5
de niveau universitaire	189	27	209,3
• Par catégorie professionnelle			
- Personnel de direction	197	14	207,2
- Employés	1.886	375	2.156,0
- Ouvriers	5.484	636	5.964,1
- Autres	0	0	0,0

B. PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées	36,5	0
Nombre d'heures effectivement prestées	75.999	0
Frais pour l'entreprise	2.074.218,00	0

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en ETP
A. ENTRÉES			
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	977	87	1.044,5
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	812	86	879,0
- Contrat à durée déterminée	165	.1	165,5
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
- Contrat de remplacement	0	0	0,0
B. SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	365	110	442,8
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	283	110	360,8
- Contrat à durée déterminée	82	0	82,0
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
- Contrat de remplacement	0	0	0,0
• Par motif de fin de contrat			
- Pension	39	20	52,5
- Chômage avec complément d'entreprise	46	70	95,1
- Licenciement	88	6	93,2
- Autre motif	192	14	202,0
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

III. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	6.576	5.811	632
Nombre d'heures de formation suivies	258.386	5.812	25.555
Coût net pour l'entreprise	14.803.264	5.813	1.464.059
- dont coût brut directement lié aux formations	14.803.264	58.131	1.464.059
- dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	58.132	0
- dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0	58.133	0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	0	5.831	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	5.832	0
Coût net pour l'entreprise	0	5.833	0
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	0	5.851	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	5.852	0
Coût net pour l'entreprise	0	5.853	0

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA STIB

Sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la STIB pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 2.278.668.674,42 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 825.434,25 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Collège des commissaires

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la STIB au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.19 des comptes annuels dans laquelle est décrit l'impact négatif de 18 millions d'EUR sur le compte de résultats, lié au démantèlement de la structure emphytéotique du bâtiment Atrium.

Paragraphe relatif à d'autres points

Vu les exigences multiples auxquelles la société est confrontée, l'organe de gestion doit poursuivre le développement de l'environnement de contrôle interne de manière à optimiser les mesures mises en place.

La STIB reçoit des subsides auxquelles des conditions sont liées. Tous les subsides n'ont pas encore été soumis à des contrôles par les autorités compétentes.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur comptes annuels :

- > Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- > Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- > Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- > L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- > Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Bruxelles, le 27 avril 2017

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES représentée par

MME	V. MARICQ	<i>associée</i>
M.	J.-F. NOBELS	<i>associé</i>

SCCRL MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES représentée par

MM.	P. GOSSART	<i>associé</i>
	L. ACKE	<i>associé</i>

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

23 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la manière dont nous avons accompli notre mission de surveillance et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons examiné les différentes rubriques des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

L'existence des disponibilités en caisse et en banques est conforme aux documents comptables et aux extraits de comptes remis par les organismes dépositaires.

Pour l'accomplissement de notre mission, l'administration nous a donné tous les renseignements utiles et nécessaires.

Compte tenu des informations reprises également dans le rapport du commissaire réviseur mentionné dans le présent rapport financier, nous vous proposons donc, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le conseil d'administration.

Bruxelles, le 26 avril 2017.

P. BARETTE

W. STOEFS



RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2016

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN EUROS

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

Principe de consolidation

L'ordonnance du 19 avril 2007 - avec prise d'effet au 31 mars 2007 - portant des dispositions diverses en matière de service public de transport en commun urbain dans la Région de Bruxelles-Capitale prévoit la création de la société anonyme de droit public « Citeo » ayant principalement pour objet la gestion et le développement d'infrastructures nécessaires au service public de transport en commun urbain.

Le capital est détenu par la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) à concurrence de toutes les actions moins une et par la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) pour la part restante.

La STIB est tenue par les articles 109 et suivants du Code des sociétés à la publication de comptes consolidés.

Périmètre et méthodes de consolidation

La STIB, société consolidante, détient une participation (comprises dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) dans les sociétés mentionnées ci-après :

- Dénomination - Adresse complète du Siège - Pour les entreprises de droit belge, le numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Capitaux propres (en unités)	Résultat net
CITEO SA de droit public Rue des Colonies 62 1000 BRUXELLES Belgique 0889.267.195	293.666	99,99%	31/12/2015	84.142.060	1.528.727
TRANSURB TECHNIRAIL SA RUE RAVENSTEIN 60, boîte 18 1000 BRUXELLES 0413.393.907	200	8,00%	31/12/2015	4.059.413	-846.884
OPTIMOBIL SA RUE THERESIENNE 7 A 1000 BRUXELLES 0479.561.664	495	49,50%	31/12/2015	1.022.251	259.389
BELGIAN MOBILITY CARD SA Rue de l'Evêque 1 1000 BRUXELLES 0822.658.483	2457	25,00%	31/12/2015	133.779	26.503
TRANSAMO SA Rue Camille Desmoulins 21 CS 70017 92789 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9 France	96	4,8%	31/12/2015	1.421.692	379.521

Méthode de consolidation

Sociétés contrôlées

La STIB détient :
99,99 % des parts de capital de Citeo.
De ce fait, elle contrôle cette société.
La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.

Autres participations

Les autres participations sont valorisées au coût historique avec une réduction de valeur au cas où la part de la STIB dans les fonds propres descend en dessous du coût historique. Les comptes qui ont été utilisés pour ce calcul sont les derniers comptes disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2015.

Commentaires sur les comptes annuels

Les deux sociétés STIB et Citeo présentent leurs comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales. L'état financier présenté consolide de façon intégrale les comptes de la STIB et de Citeo. La période comptable couverte est de 12 mois pour les deux sociétés.

Les écritures de consolidation qui concernent le bilan ont pour objet d'éliminer, d'une part, la participation dans Citeo dans l'actif de la STIB et, d'autre part, les fonds propres de Citeo, avec reconnaissance d'un intérêt de tiers pour la partie des fonds propres tenue par l'autre actionnaire.

Ses comptes annuels consolidés font apparaître un bénéfice de 2.101.433,96 EUR dont la part de la STIB est de 2.101.429,61 EUR.

Autres informations

Concernant les détails des autres informations diverses requises par la loi (article 119, 1° à 5° du Code des sociétés), nous renvoyons aux informations mentionnées en application de l'article 96 du Code des sociétés, dans le rapport de gestion de la société consolidante STIB.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2016 de la STIB. Des écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 années.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2017.

L'Administrateur-directeur général,
Briec de MEEÛS

Le Président du Conseil d'administration,
Thomas RYCKALTS

Bilan consolidé au 31 décembre 2016

ACTIFS IMMOBILISÉS		2016	2015
I.	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	0,00
II.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28.803.660,92	8.548.261,10
III.	ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0,00	0,00
IV.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.764.989.626,82	1.691.707.921,52
A	Terrains et constructions	639.571.138,14	567.953.814,40
B	Installations, machines et outillages	154.498.090,15	163.267.551,39
C	Mobilier et matériel roulant	648.864.917,18	682.912.264,55
D	Location-financement et droits similaires	148.374.834,83	153.028.969,39
E	Autres immobilisations corporelles	21.314.084,77	44.945.539,98
F	Immobilisations en cours et acomptes versés	152.366.561,75	79.599.781,81
V.	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19.951.170,01	77.386.480,97
A	Sociétés mises en équivalence	0,00	0,00
B	Entreprises avec un lien de participation	0,00	0,00
C	Autres entreprises		
1.	Participations, actions et parts	1.408.050,79	714.023,29
2.	Créances	18.543.119,22	76.672.457,68
ACTIFS CIRCULANTS			
VI.	CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.379.015,68	1.530.995,04
B	Autres créances	1.379.015,68	1.530.995,04
VII.	STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	25.604.975,52	30.700.956,70
A	Stocks		
1.	Approvisionnements	24.891.118,69	29.487.197,26
2.	En-cours de fabrication	713.856,83	1.213.759,44
B	Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VIII.	CRÉANCES À UN AN AU PLUS	340.128.384,20	363.119.355,75
A	Créances commerciales	24.315.532,77	24.728.915,77
B	Autres créances	315.812.851,43	338.390.439,98
IX.	PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	83.204.241,53	29.736.837,31
B	Autres placements	83.204.241,53	29.736.837,31
X.	VALEURS DISPONIBLES	9.924.408,95	6.709.435,18
XI.	COMPTES DE RÉGULARISATION	16.687.750,34	20.730.726,40
TOTAL DE L'ACTIF		2.290.673.233,97	2.230.170.969,97

Bilan consolidé au 31 décembre 2016

CAPITAUX PROPRES		2016	2015
I.	CAPITAL		
A	Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV.	RÉSERVES		
D	Réserves consolidées	84.958.227,30	82.856.797,69
V.	ECARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00	0,00
VI.	ECARTS DE CONVERSION	0,00	0,00
VII.	SUBSIDES EN CAPITAL	1.635.473.456,18	1.625.454.359,70
INTÉRÊTS DE TIERS			
VIII.	INTÉRÊTS DE TIERS	287,62	283,27
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			
IX.	PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	176.815.350,88	164.475.175,58
A	Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	118.186.000,75	116.130.968,25
B	Charges fiscales	0,00	0,00
C	Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	11.850.017,00	19.359.692,00
D	Autres risques et charges		
	- Provision pour sinistres à régler aux tiers	14.080.886,69	12.684.081,22
	- Provision heures à récupérer	10.933.954,65	10.498.940,18
	- Provision pour litiges en cours	14.558.341,05	3.470.000,00
	- Provision pour litige social	1.181.703,74	1.557.628,66
	- Provision pour litige assurances	0,00	773.865,27
	- Provision environnementale	6.024.447,00	0,00
DETTES			
X.	DETTES À PLUS D'UN AN	62.280.025,52	70.655.377,66
A	Dettes financières		
	3. Dettes de location-financement et assimilés	2.993.252,47	7.776.647,34
	4. Établissements de crédit	59.200.000,00	62.600.000,00
C	Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D	Autres dettes	86.773,05	278.730,32
XII.	DETTES À UN AN AU PLUS	250.645.901,38	199.506.565,52
A	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	8.183.394,84	10.330.433,93
B	Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C	Dettes commerciales - Fournisseurs	91.938.412,73	94.486.114,65
D	Acomptes reçus	1.980.312,07	1.981.288,44
E	Dettes fiscales, salariales et sociales	89.156.558,98	87.446.483,14
F	Autres dettes	59.387.222,76	5.262.245,36
XIII.	COMPTES DE RÉGULARISATION	43.499.985,09	50.222.410,55
TOTAL DU PASSIF		2.290.673.233,97	2.230.170.969,97

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2016

ACTIFS IMMOBILISÉS

I.	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00
	- Frais de restructuration	9.814.152,39
	- Amortissement	-9.814.152,39
II.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28.803.660,92
	- Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	35.257.640,38
	- Amortissement	-16.225.467,00
	- Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	13.210.309,66
	- Amortissement	-3.438.822,12
III.	ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0,00
IV.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.764.989.626,82
A	Terrains et constructions	639.571.138,14
B	Installations, machines et outillage	154.498.090,15
C	Mobilier, matériel roulant et pièces unbw	648.864.917,18
D	Location-financement et droits similaires	148.374.834,83
E	Autres immobilisations corporelles	21.314.084,77
F	Immobilisations en cours et acomptes versés	152.366.561,75
V.	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19.951.170,01
A	Sociétés mises en équivalence	0,00
B	Entreprises avec un lien de participation	0,00
C	Autres entreprises	
	1. Participations, actions et parts	1.408.050,79
	2. Créances	18.543.119,22

ACTIFS CIRCULANTS

VI.	CRÉANCES À PLUS D'UN AN	1.379.015,68
B	Autres créances	1.379.015,68
VII.	STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	25.604.975,52
A	Stocks	25.604.975,52
	1. Approvisionnements	24.891.118,69
	2. Fabrications et travaux en cours	713.856,83
VIII.	CRÉANCES À UN AN AU PLUS	340.128.384,20
A	Créances commerciales	24.315.532,77
	- Clients	22.965.211,06
	- Fournisseurs (débiteurs)	4.020,91
	- Factures à établir	1.210.724,19
	- Acomptes versés	0,00
	- Créances douteuses	135.576,61
B	Autres créances	315.812.851,43
	- Personnel	3.664.974,75
	- Créances fiscales, sociales	9.353.658,68
	- Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
	- Rémunérations du personnel détaché	0,00
	- Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	288.434.910,43
	- Divers	14.359.307,57
IX.	PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	83.204.241,53
X.	VALEURS DISPONIBLES	9.924.408,95
XI.	COMPTES DE RÉGULARISATION	16.687.750,34

TOTAL DE L'ACTIF	2.290.673.233,97
-------------------------------	-------------------------

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2016

CAPITAUX PROPRES

I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	84.958.227,30
A Réserve légale	11.041.653,26
D Réserves disponibles	73.916.574,04
- Fonds d'investissement	70.157.748,14
- Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
- Autres réserves disponibles	3.631.528,36
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00
VI. ÉCARTS DE CONVERSION	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	1.635.473.456,18

INTÉRÊTS DE TIERS

VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	287,62
--------------------------------	---------------

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	176.815.350,88
A Provision pour pensions et autres obligations similaires	118.186.000,75
B Provision pour charges fiscales	0,00
C Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	11.850.017,00
D Autres risques et charges	46.779.333,13
- Provision pour sinistres à régler aux tiers	14.080.886,69
- Provision pour litiges en cours	14.558.341,05
- Provision pour heures à récupérer	10.933.954,65
- Provision pour litige social	1.181.703,74
- Provision environnementale	6.024.447,00

DETTES

X. DETTES À PLUS D'UN AN	62.280.025,52
A Dettes financières	62.193.252,47
3. Dettes de location-financement et assimilés	2.993.252,47
4. Établissements de crédit: Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	59.200.000,00
C Acomptes reçus sur commande	0,00
D Autres dettes	86.773,05
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	250.645.901,38
A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	8.183.394,84
- Dettes de location-financement mobilier	8.183.394,84
- Remboursements dont l'échéance se situe en 2014 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	
B Dettes financières - Établissements de crédit	0,00
C Dettes commerciales	91.938.412,73
D Acomptes reçus	1.980.312,07
E Dettes fiscales, salariales et sociales	89.156.558,98
F Autres dettes	59.387.222,76
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	43.499.985,09

TOTAL DU PASSIF	2.290.673.233,97
------------------------	-------------------------

Résultats au 31 décembre 2016

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2016	2015
II.	COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	909.868.675,40	880.531.534,10
A	Approvisionnements et marchandises	41.015.708,76	38.543.208,62
	1. Achats et sous- traitances générales	35.723.251,49	40.682.496,86
	2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	5.292.457,27	-2.139.288,24
B	Services et biens divers	134.537.273,57	136.138.546,18
C	Rémunérations, charges sociales et pensions	535.404.202,35	530.783.086,66
D	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	176.775.568,92	163.418.374,07
E	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	-260.956,12	-515.874,43
F	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	12.340.175,30	7.234.900,48
G	Autres charges d'exploitation	9.925.654,09	4.710.776,38
H	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I	Charges d'exploitation non récurrentes	131.048,53	218.516,14

RÉSULTATS FINANCIERS

V.	CHARGES FINANCIÈRES	58.258.425,21	7.875.153,41
A	Charges des dettes récurrentes	2.802.154,25	3.343.878,20
B	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	-3.709.647,97	54.639,37
C	Autres charges financières récurrentes	1.763.615,93	4.456.635,84
D	Charges financières non récurrentes	57.402.303,00	20.000,00

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

X.	IMPÔTS	681.651,61	562.512,98
-----------	---------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES CHARGES	968.808.752,22	888.969.200,49
--------------------------	-----------------------	-----------------------

Résultats au 31 décembre 2016

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	2016	2015
I. VENTES ET PRESTATION	783.368.055,34	744.038.396,74
A Chiffre d'affaires: recettes du trafic	263.977.288,34	271.885.784,96
B Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-499.902,61	-66.729,51
C Production immobilisée	48.855.268,05	53.381.460,00
D 1. Autres produits d'exploitation	164.430.462,80	147.423.686,24
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	266.158.000,00	270.747.000,00
E Produits d'exploitation non récurrents	40.446.938,76	667.195,05

RÉSULTATS FINANCIERS

IV. PRODUITS FINANCIERS	187.542.130,84	173.102.770,50
A Produits des immobilisations financières	1.418.098,93	1.757.617,57
B Produits des actifs circulants	934.267,22	689.267,46
C Autres produits financiers	185.189.764,69	170.655.885,47
D Autres produits financiers non récurrents	0,00	0,00

TOTAL DES PRODUITS	970.910.186,18	917.141.167,24
---------------------------	-----------------------	-----------------------

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ

XII. BÉNÉFICE CONSOLIDÉ	2.101.433,96	28.171.966,75
A Part de tiers	4,35	5,21
B Part du Groupe	2.101.429,61	28.171.961,54



Examen du bilan au 31 décembre 2016

SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2015	Remboursement au cours de l'année 2016	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2016	Remboursement au cours de l'année 2017	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2017	Montant à rembourser à partir du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2021	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	7.000.000,00	1.400.000,00	5.600.000,00	1.400.000,00	4.200.000,00	4.200.000,00	0,00
2006	58.320.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	30.000.000,00	16.000.000,00	2.000.000,00	14.000.000,00	2.000.000,00	12.000.000,00	8.000.000,00	4.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2014	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	816.054.912,57	66.000.000,00	3.400.000,00	62.600.000,00	3.400.000,00	59.200.000,00	55.200.000,00	4.000.000,00

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	11.858.785,67	4.386.733,57	1.148.038.316,50	435.759.488,51
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	0,00	0,00	-10.601.031,59	-234.745,99
- Transferts d'une rubrique à une autre	23.398.854,71	8.823.576,09	148.982.914,25	20.406.067,27
• Au terme de l'exercice	35.257.640,38	13.210.309,66	1.286.420.199,16	455.930.809,79
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	5.993.471,22	1.703.786,92	580.084.502,10	272.491.937,12
• Mutations de l'exercice				
- Actés	10.231.995,78	1.735.035,20	63.165.101,56	29.170.815,43
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	0,00	0,00	-5.405.563,45	-230.032,91
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	9.005.020,81	0,00
• Au terme de l'exercice	16.225.467,00	3.438.822,12	646.849.061,02	301.432.719,64
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	19.032.173,38	9.771.487,54	639.571.138,14	154.498.090,15

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	1.488.167.106,40	162.966.821,56	96.447.706,95	79.599.781,81
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	851.917,38	0,00	0,00	239.258.101,20
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-17.673.092,52	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	23.373.893,08	0,00	-58.493.984,14	-166.491.321,26
• Au terme de l'exercice	1.494.719.824,34	162.966.821,56	37.953.722,81	152.366.561,75
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	805.254.841,85	9.937.852,17	51.502.166,97	0,00
• Mutations de l'exercice:				
- Actés	58.124.449,64	4.654.134,56	13.694.041,74	0,00
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-17.524.384,33	0,00	-39.551.549,86	0,00
- Constitutions				
- Reprises	0,00	0,00	0,00	0,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	0,00	0,00	-9.005.020,81	0,00
• Au terme de l'exercice	845.854.907,16	14.591.986,73	16.639.638,04	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	648.864.917,18	148.374.834,83	21.314.084,77	152.366.561,75

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA STIB

Sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les déclarations complémentaires requises. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2016, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations de capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que les annexes.

Rapport sur les comptes consolidés - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société pour l'exercice clos 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 2.290.673.233,97 EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 2.101.433,96 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Collège des commissaires

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en oeuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la STIB au 31 décembre 2016, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe CONSO 5.6 des comptes annuels dans laquelle est décrit l'impact négatif de 18 millions d'EUR sur le compte de résultats, lié au démantèlement de la structure emphytéotique du bâtiment Atrium.

Paragraphe relatif à d'autres points

Vu les exigences multiples auxquelles la société est confrontée, l'organe de gestion doit poursuivre le développement de l'environnement de contrôle interne de manière à optimiser les mesures mises en place.

La STIB reçoit des subsides auxquelles des conditions sont liées. Tous les subsides n'ont pas encore été soumis à des contrôles par les autorités compétentes.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

- > Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 27 avril 2017

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES représentée par

MME	V. MARICQ	<i>associée</i>
M.	J.-F. NOBELS	<i>associé</i>

SCCRL MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES représentée par

MM.	P. GOSSART	<i>associé</i>
	L. ACKE	<i>associé</i>



BRUXELLES, C'EST NOUS TOUS

.....
www.stib.brussels

CHIFFRES CLÉS

369,5 MILLIONS DE VOYAGES

45,6 MILLIONS DE KM PARCOURUS

8.295 COLLABORATEURS

4 LIGNES DE MÉTRO

17 LIGNES DE TRAM

50 LIGNES D'AUTOBUS

11 LIGNES DE NUIT



.brussels 
C'EST NOUS TOUS